



RAPPORT D'ACTIVITÉ & FINANCIER 2018

*L'enfant que
nous aidons
aujourd'hui
sauvera
son pays
demain.*



CHERS AMIS,

Enfants du Mékong a eu 60 ans en 2018 !

Pour fêter ce bel anniversaire, nous avons choisi de laisser la parole à 6 filleuls dans le film GRANDIR qui dresse leur portrait. Il a été l'occasion de deux projections fin 2018 dans un cinéma des Grands Boulevards à Paris. Une tournée et plus de 250 soirées sont prévues en 2019. **C'est un film à hauteur d'enfant avant tout pour remercier nos parrains et donateurs, afin qu'ils voient, à travers ces témoignages, la force du parrainage qui sauve des vies !** Ces 6 portraits illustrent les grandes causes sur lesquelles nous sommes engagés depuis de si nombreuses années : les minorités ethniques, le handicap, les migrants et déplacés internes, la ruralité, les bidonvilles et la dignité des jeunes filles et des femmes.



Ils montrent aussi la force de notre action fondée sur :

- La compassion et l'accompagnement des plus faibles pour répondre à des besoins essentiels et à des problèmes sociaux, qui créent ainsi un environnement propice à la scolarisation pour ceux qui en sont trop loin.
- L'éducation où le parrainage trouve toute son expression pour permettre à nos filleuls d'aller à l'école.
- La formation intégrale de la personne, grâce aux « 15 Pas » mis en œuvre dans nos centres et foyers depuis quelques années, et qui se diffusent de plus en plus dans nos programmes de parrainages.
- L'insertion professionnelle : nous ouvrons nos jeunes au monde du travail par des forums des métiers, en leur apprenant à rédiger un CV, en leur faisant rencontrer des professionnels et visiter des entreprises.

Des milliers d'enfants et de familles sortent ainsi de la grande pauvreté matérielle et morale. Ils peuvent grandir dans leur pays d'origine et, parce qu'éduqués, avec la promesse d'une vie digne, ils poseront des choix libres, tant personnels que professionnels, au service du bien commun de leur pays.

Nos enfants pauvres peuvent ainsi devenir des modèles de responsabilité pour leur pays. C'est exactement à cela que, grâce à vous, nous travaillons depuis 60 ans.

Les points essentiels de l'année 2018 sont les suivants :

- Pour la première fois, le cap des **22 000 enfants parrainés** a été franchi, ce qui est une très grande satisfaction !
- **Les ressources de l'association progressent** (12 755 712 €), signe de l'exceptionnelle fidélité des parrains et donateurs, et de l'arrivée de nouveaux, séduits par la cohérence de notre action. L'année se termine avec un excédent de 228 875 €.

→ **La part des missions sociales s'élève à 85,1 % des dépenses** de l'association. Les frais de collecte et de traitement des dons et les frais de fonctionnement représentent 14,9 % de ces dépenses.

→ Complémentaire du parrainage, **l'activité de programmes de développement** est présentée d'une façon nouvelle cette année, en 3 catégories : construction et équipement pour l'éducation, formation intégrale et besoins essentiels dont le soutien social. Cette activité est en forte progression en 2018. Les deux principaux projets sont le démarrage de la construction du centre scolaire de Banteay Chmar et le projet social pour des familles très pauvres des bidonvilles près du centre Docteur Christophe Mérieux à Phnom-Penh.

→ **Les réformes fiscales ont lourdement pesé sur l'association.** En effet, avec la suppression de l'ISF transformé en IFI, la collecte de dons, déductibles de cet impôt, par notre *Fondation EdM* sous égide de la Fondation Caritas, a diminué de moitié, passant de 528 K€ à 264 K€. Le prélèvement à la source (voir le n°204 d'*Asie Reportages* de septembre) ne semble pour l'instant pas avoir de répercussion majeure sur les dons et les parrainages. À suivre en 2019...

→ **Les mesures de RGPD** (Réglementation Générale sur la Protection des Données) **ont été progressivement mises en place au cours de l'année.** C'est l'occasion de rappeler que vos données personnelles sont strictement confidentielles et ne sont en aucun cas vendues, commercialisées, louées ou échangées avec des tiers. Cette volonté de respect de nos parrains et donateurs s'applique depuis la création d'*Enfants du Mékong* en 1958, sans exception, et elle est rappelée chaque année dans les pages de ce rapport d'activité et financier.

→ **Les ressources humaines d'EdM sont riches et variées** par l'âge, le statut (salarié, Bambou, bénévole), l'implantation géographique à l'étranger et en France. Le Ministère des Affaires étrangères a renouvelé pour 5 ans notre agrément VSI pour l'envoi des Bambous, en soulignant la solide expérience d'EdM.

→ **Les ressources bénévoles sont valorisées à 3,7 millions d'euros** dans le compte d'emploi des ressources, soit l'équivalent de presque un tiers des ressources financières. C'est dire leur importance capitale, en particulier nos délégations en France et à l'étranger qui sont les relais indispensables de notre rayonnement.

Parrains, donateurs, amis d'*Enfants du Mékong*, merci de tout cœur de votre présence à nos côtés et de votre fidélité qui nous permet de poursuivre l'action auprès de nos enfants d'Asie, pour les aider à grandir. Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour répondre à vos questions !



Antoine FILLoux
Directeur général adjoint



Enfants du Mékong a reçu le label Idéas de bonne gouvernance, transparence financière et suivi de l'efficacité de l'action en 2011, renouvelé en 2015.



ENFANTS DU MÉKONG EN 2018

60 ans d'existence !

65 000 enfants soutenus

Le parrainage soutient un filleul mais souvent aussi une partie de sa famille. Nos programmes de développement viennent en aide à de très nombreux enfants pauvres non parrainés.

22 059 enfants parrainés

Grâce à vous, le cap des 22 000 est enfin franchi !

932 programmes de parrainages

Un programme de parrainages comprend en moyenne 25 enfants. Il est géré par un responsable local bénévole.

157 programmes de développement (dont 3 en France)

Ces programmes apportent un soutien complémentaire aux filleuls et à de très nombreux autres enfants.

1 300 bénévoles environ

Responsables de programmes en Asie, délégués et équipiers en France et à l'international, bénévoles réguliers au siège à Asnières, administrateurs et une Présidente !

97 salariés localement en Asie

Ce sont essentiellement des travailleurs sociaux, des professeurs et du personnel administratif.

87 délégations en France et bureaux internationaux (bénévoles)

Ils sont chargés de trouver des nouveaux parrains et donateurs et de faire connaître l'action d'EdM.

62 Bambous (Volontaires de Solidarité Internationale)

Ils partent pour un an minimum, sous le statut VSI encadré par le Ministère des Affaires étrangères.

36 salariés (34 en France et 2 en Asie) et 4 apprentis

Moyenne d'âge 28 ans, dont plusieurs sont d'anciens Bambous !

85,1% des dépenses affectées aux missions sociales

9,3% de frais de recherche et traitement de fonds

5,6% de frais de fonctionnement

Népal

2 programmes de parrainages

34 filleuls

1 programme de développement

Birmanie

113 programmes de parrainages

2214 filleuls

25 programmes de développement

Chine (Yunnan)

3 programmes de parrainages

159 filleuls

1 programme de développement

Philippines

158 programmes de parrainages

3584 filleuls

20 programmes de développement



Thaïlande

102 programmes de parrainages

2396 filleuls

14 programmes de développement

Laos

53 programmes de parrainages

1043 filleuls

23 programmes de développement

Cambodge

93 programmes de parrainages

3038 filleuls

47 programmes de développement

Vietnam

408 programmes de parrainages

9591 filleuls

23 programmes de développement

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

PAR L'ANALYSE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte d'emploi des ressources	9
Emploi de l'exercice - Missions sociales	10
Emploi de l'exercice - Frais de recherche et de traitement des fonds.....	31
Emploi de l'exercice - Frais de fonctionnement.....	34
Ressources de l'exercice	35
Remarques complémentaires	37
Valorisation du bénévolat	38

ÉTATS FINANCIERS 2018

Bilan actif et passif	40
Tableau des immobilisations	41
Tableau des amortissements et dépréciations	41
État des créances et échéances	42
Tableau des fonds associatifs sans reprise	43
Tableau des fonds dédiés	43
Tableau des provisions pour risque et charges et pour dépréciation	43
État des dettes et charges à payer et échéances.....	44
Tableau des charges et produits constatés d'avance	44
Compte de résultat (Partie 1)	45
Compte de résultat (Partie 2)	45
Compte d'emploi des ressources	47

ANNEXE 2018

Règles et méthodes comptables	50
Informations relatives au bilan	51
Informations relatives au compte de résultat.....	54
Engagements hors bilan	55
Informations sur le compte emploi des ressources (CER)	55

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2018

Rapports sur les comptes annuels.....	58
Rapports sur les conventions réglementées	61

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

PAR L'ANALYSE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES



Qu'est-ce que le Compte d'Emploi des Ressources (CER) ?

Les organismes faisant appel à la générosité publique ont l'obligation d'établir **un compte d'emploi annuel des ressources collectées** (CER) lorsque le montant des dons, constatés à la clôture de l'exercice, excède un seuil fixé par décret.

Le CER fait partie de l'annexe des comptes annuels, soumis dès lors au contrôle du commissaire aux comptes et à l'obligation de publicité. Le CER est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il est structuré sous forme de tableau en deux parties : les emplois et les ressources.

Le rapport d'activité qui suit est établi d'après l'analyse de ces emplois et ressources.





LES EMPLOIS DE L'EXERCICE

Comme il est prévu dans la présentation du CER, les emplois (ou dépenses) effectués en 2018 sont répartis en :

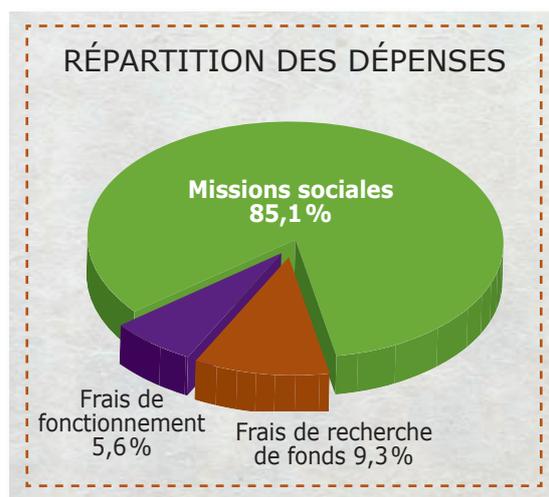
1. MISSIONS SOCIALES
2. FRAIS DE RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DES FONDS
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES

1. MISSIONS SOCIALES

Avec 9969 K€, les emplois liés aux missions sociales sont en nette augmentation (+ 10 %) par rapport à 2017. C'est essentiellement le fruit de l'augmentation du montant des parrainages et de leur nombre, du reversement à nos filleuls dans les mêmes proportions, et de la hausse des dépenses en programmes de développement. **Les missions sociales représentent 85,1 % des dépenses de l'association (même taux qu'en 2017).**

PARRAINAGE

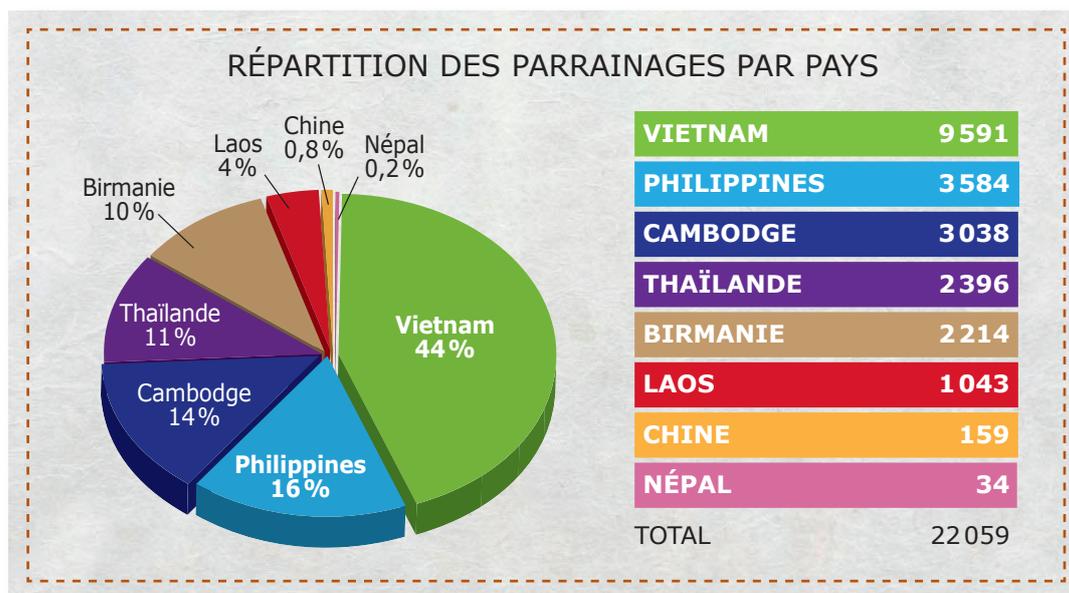
L'événement majeur concernant le parrainage est **l'intégration de l'ac-**



tion de l'Association Française de Solidarité (AFS) au sein de notre activité. Cette association fondée dans les années 80 par deux couples de Finistériens s'était adressée à *Enfants du Mékong* dès 2017 pour transmettre son action au Cambodge, dans la région de Battambang et à Phnom-Penh.

Pourquoi AFS a-t-elle choisi EdM ?

Comme EdM, AFS a développé son aide sur la base du parrainage individuel et lors de nos premières rencontres, nous nous sommes rapidement retrouvés sur une même approche simple et pragma-



tique de l'aide aux plus pauvres, par le même objectif qui est l'éducation.

AFS permettait en 2018 à 160 enfants et 35 étudiants d'être pris en charge dans un centre scolaire et des foyers d'accueil, et soutenait des familles isolées par des parrainages et des projets sociaux. Afin de poursuivre ce soutien, *Enfants du Mékong* a envoyé à Battambang une famille de volontaires Bambous. Leur mission, durant la première partie de 2018, a été d'observer puis de mettre en place les conditions d'une poursuite des différents projets avec les équipes locales. À l'automne 2018, une cérémonie officielle de passation entre AFS et EdM a eu lieu à Battambang. En parallèle, les parrains d'AFS ont été invités à poursuivre leur soutien à leur filleul avec *Enfants du Mékong*. Sur 275 parrains d'AFS, 200 ont accepté de faire confiance à EdM.

Nous avons ainsi terminé l'année 2018 avec 22 059 enfants parrainés contre 21 712 fin 2017. Les deux grandes évolutions par pays sont en Birmanie (+225 enfants parrainés) et au Vietnam (-42 enfants parrainés). **Pour la 9^{ème} année consécutive, le nombre de programmes de parrainages est**

en augmentation, de 887 à 932. On peut noter qu'en Birmanie comme au Cambodge, nous avons ouvert respectivement 16 et 12 nouveaux programmes de parrainages. Concernant les nouveaux et les arrêts de parrainages, les données sont les suivantes :

- 1 598 nouveaux parrainages (1 347 en 2017)
- 1 251 arrêts (1 341 en 2017)

Les arrêts ont donc diminué tandis que les nouveaux parrainages sont plus nombreux, ce qui explique l'augmentation constatée du nombre de filleuls en 2018. Le montant du versement en Asie des parrainages s'élève à 6 072 K€, soit 754 K€ de plus qu'en 2017. Cela s'explique par l'accroissement du nombre de parrainages, ainsi que par l'augmentation du montant du parrainage le 1^{er} octobre 2017. Pour rappel, le parrainage scolaire est passé à cette date de 24 € à 28 € (le parrainage étudiant de 39 € à 43 €), et les 4 € d'augmentation sont entièrement reversés au filleul et à sa famille. Sur le montant du parrainage, 6 € sont utilisés pour couvrir les coûts d'animation et de suivi en Asie et au siège à Asnières.

LE PARRAINAGE COLLECTIF

Bien que le parrainage individuel reste au cœur de l'action d'*Enfants du Mékong* et représente toujours 89% des enfants parrainés, on constate que les demandes de parrainages collectifs vont grandissant. **Ils représentent 11 % des parrainages.**

Ce phénomène s'explique de plusieurs manières. Plusieurs responsables de programmes nous alertent sur le besoin de donner aux jeunes, outre la scolarisation, **une formation intégrale qui fait de plus en plus défaut à leur âge.** Les addictions en tous genres, le manque de confiance en soi, la perte des repères culturels sont des fléaux qui les guettent, et la pauvreté morale s'ajoute à la misère matérielle du fait d'un environnement familial souvent défaillant voire absent.

Pour tenter de faire face à ce défi moderne, plusieurs de nos responsables ouvrent des foyers et sollicitent notre aide par le biais de parrainages collectifs pour financer les frais de vie et de scolarité des enfants. Dans ces structures, les filleuls trouvent **une écoute, des règles**



pour se construire et des activités de développement personnel pour devenir autonomes et responsables.

Autre raison, *Enfants du Mékong* se tourne vers les plus démunis, les enfants en danger comme, par exemple, les enfants handicapés, ceux des rues de Manille, ou encore les enfants des camps de réfugiés et de déplacés internes. Là aussi, le parrainage collectif est parfois la meilleure réponse pour **assurer un soutien durable** à des partenaires engagés dans des conditions souvent difficiles.

Enfin, le parrainage collectif permet de financer des « **écoles d'affection** » destinées généralement aux enfants de minorités ethniques. Ces écoles ouvertes à l'initiative de particuliers ont pour but de mettre à niveau dans la langue du pays ces enfants qui ne parlent souvent qu'un dialecte. Elles permettent de réduire le décrochage scolaire. Sur de courtes périodes (en général 3 ans), les enfants rattrapent le retard et peuvent ensuite rejoindre l'école gouvernementale pour envisager un avenir meilleur. Un enfant dont la mère sait lire ou écrire a 50% de chances supplémentaires de survivre après l'âge de 5 ans.

LE PARRAINAGE ÉTUDIANT

Le montant du parrainage étudiant est de 43 €, dont 37 sont reversés au filleul. **1 807 filleuls bénéficient d'un parrainage étudiant**, soit 8,2 % de l'ensemble des parrainages. Ce chiffre est en légère diminution (1 846 en 2017) à cause de l'augmentation du parrainage (quelques parrains ont préféré reprendre un parrainage scolaire plutôt que d'augmenter le parrainage étudiant).

COÛTS D'ANIMATION ET DE SUIVI DES PARRAINAGES

Les coûts d'animation et de suivi des parrainages sont en diminution (1 266 K€). Comme indiqué en page 56,

ils comprennent les salaires des responsables et chargées de pays, les indemnités et frais des Bambous en charge de la coordination des parrainages, les indemnités de quelques responsables de programmes, les comités de traduction, les frais généraux du bureau d'EdM à Bangkok et les frais généraux qui se rapportent au parrainage.

EXEMPLES D'OUVERTURES DE PROGRAMMES DE PARRAINAGES

Vietnam

Un village de montagne dans le Dong Nai, au nord de Saigon

Perdu dans les montagnes, ce petit village est uniquement habité par des minorités ethniques Tay et Ko Ho, qui pratiquent une agriculture de subsistance. Les structures scolaires manquent dans cette localité très isolée où les enfants abandonnent rapidement l'école. Peu d'entre eux dépassent le primaire, et encore moins arrivent jusqu'au lycée.

La minorité Tay, l'une des plus anciennes du pays, est le plus grand groupe minoritaire du Vietnam (population estimée à environ 1,2 million). Leur costume traditionnel est remarquable par ses couleurs vives. Pratiquant le culte des ancêtres, ils vivent normalement plutôt dans le nord du pays.

La minorité Ko Ho est généralement implantée dans le sud du pays (Dong Nai, Lam Dong...) et dans les hauts-plateaux du centre. Leur costume traditionnel est plus doux. Les familles ko ho ont un système matriarcal où le mari vient vivre dans la famille de sa femme. Si la femme meurt et que son mari épouse une autre femme, les enfants du couple seront pris en charge par la famille de l'épouse défunte.



La seconde caractéristique de ce village est son isolement, sa pauvreté, et le manque d'infrastructures scolaires. En effet, la seule école ne reçoit les enfants que jusqu'au CM1 inclus. Il n'y a ni collège, ni lycée. Or, pour finir le primaire, les écoliers doivent se rendre à 5 km dans un autre village. Ensuite, pour continuer au collège, les enfants doivent loger en pensionnat à 10 km, et le pensionnat du lycée est à 70 km. L'isolement est grand ! Sur les 700 habitants, il n'y a que 6 lycéens. Dès le collège, la plupart abandonnent l'école. Les pensionnats prennent en charge presque en totalité les frais des enfants, exceptés les cours supplémentaires qui coûtent environ 50 000 VND/mois/matière (environ 2 euros). Ce prix est plus élevé au lycée. Pour ces familles, c'est une dépense trop importante et elles vont régulièrement à l'école pour indiquer qu'elles ne peuvent pas payer ces cours.

L'aide financière du parrainage apporte une motivation supplémentaire aux parents et aux enfants. L'équipe qui gère le programme les accompagne dans leur scolarité et leur permet d'avoir un suivi réel que leurs parents ne sont pas capables d'assumer.

Le parrainage permet donc de financer ces frais de cours supplémentaires et surtout d'être très tôt aux côtés des parents afin d'éviter que trop d'enfants abandonnent leurs études dès la fin du primaire. Les enfants de minorités ethniques sont particulièrement fragiles car le dialecte parlé dans les familles les freine dans leur apprentissage du vietnamien.

Le responsable du programme est lui-même issu d'une minorité ethnique et connaît bien toutes les familles. Epaulé par deux autres personnes, il a constitué une équipe très impliquée et dynamique.

Birmanie

Le foyer des filles de Sitapur

Le foyer de Sitapur se situe au cœur de la capitale de l'État kachin, Myitkyina, au nord de la Birmanie. Cette ville d'environ 150 000 habitants est un point stratégique sur la route qui mène au Yunnan, région du sud de la Chine. Le commerce y est florissant depuis des siècles : cette zone géographique recèle de nombreuses ressources naturelles telles que le jade, l'or, la canne à sucre mais également l'opium...



Or la situation dans l'État kachin est depuis la Seconde Guerre mondiale constamment instable. Les Kachin, une ethnie de guerriers, militent pour leur indépendance et comptent bien défendre leurs richesses. La succession des « occupants » les a amenés à prendre les armes à maintes reprises contre les Japonais, contre la Junte militaire et aujourd'hui encore face à l'armée gouvernementale birmane (*Tatmadaw*).

Le territoire est traversé de combats sporadiques entre l'Armée Indépendante Kachin (KIA) et la *Tatmadaw* depuis 2011. Les populations locales sont les premières à pâtir de ce conflit avec une situation économique précaire et une mobilisation militaire à raison d'un enfant par famille qui doit servir dans la KIA.

Les jeunes filles accueillies dans le foyer de Sitapur sont issues de villages reculés dans les montagnes. La majeure partie d'entre elles sont des enfants de fermiers ou travailleurs journaliers. Le taux de natalité est très élevé de manière générale dans toute la Birmanie. Les parents se retrouvent donc avec une progéniture nombreuse à nourrir alors que leurs ressources sont maigres. Les villages n'ont communément ni collège ni lycée, pour répondre aux besoins éducatifs. En outre les enfants ne profitent pas d'un cadre idéal pour réussir leur scolarité alors qu'ils doivent effectuer leurs devoirs à la lumière des bougies le soir, si leurs tâches quotidiennes leur en laissent le temps, et sans pouvoir compter sur l'aide de leurs parents qui ne savent souvent ni lire ni écrire.

Les sœurs de la *Congrégation de la Réparation* encadrent ce foyer. Leur vocation est d'être auprès des enfants, des personnes âgées et des handicapés.



En assurant le bien-être des filles vivant sous leur toit, elles leur donnent une chance d'être éduquées et de prendre en main leur avenir. Cela n'est pas sans difficultés au vu des prix exorbitants des leçons supplémentaires que doivent suivre les enfants afin de réussir leurs études, et du coût de la vie quotidienne. La faible capacité des parents à payer pour les frais d'accueil participe de ces difficultés. Ainsi, l'aide envoyée par *Enfants du Mékong* permet d'améliorer concrètement le quotidien de ces enfants et allège le fardeau de la congrégation, toujours en quête de fonds pour subvenir aux besoins de sa grande famille.

De manière concrète, le parrainage permet de payer les frais d'accueil des filleules, en soulageant les parents d'une somme qu'ils peinent à rassembler sans pouvoir toujours y parvenir. Il permet aussi de financer pour elles de la nourriture et des cours supplémentaires, améliorant ainsi leur qualité de vie et d'étude.

VISITES DE PARRAINS À LEUR FILLEUL

→ Témoignage de Bruno et Sophie, parrains de Warea en Thaïlande :

« En janvier 2018, nous avons reçu la fiche présentant notre filleule Warea, petite Thaïlandaise de 9 ans accueillie au foyer House of Providence de Chiang Saen (nord de la Thaïlande). **Le 27 juillet 2018, nous avons eu la chance de la rencontrer !** Nous avons attendu le matin de ce vendredi férié avec une grande impatience. Marthe, la dynamique Bambou du secteur qui nous a guidés toute cette journée, nous avait décrit Warea comme une petite sauvageonne aux cheveux courts... En arrivant au centre, nous l'avons tout de suite reconnue ! À la fois fière et intimidée de nous rencontrer, elle nous a montré son « trésor », les photos que nous lui avons envoyées quelques semaines auparavant. Nous avons rencontré également Charoni, filleule d'un des membres de notre association.

La vie au foyer est très réglée : de 8h à 10 h, atelier dessin et de 10 h à 12 h, atelier danse, que Sister Margaret nous demande d'animer ! Petite initiation à la salsa pour les fillettes, en ligne puis par deux, on patauge un peu dans la boue, l'excitation se fait sentir ! Nous donnons alors nos petits cadeaux : un T-shirt de notre association que Waree s'empresse d'enfiler. Photos, bracelets, petit sac à dos jaune... Elle est fière ! Pendant tout le temps où l'on danse, elle nous cherche du regard (... et vice versa !) Puis ce sont les filles qui font le spectacle... danses Akha et danses « pop », c'est la récréation et c'est plutôt rare au centre ! À midi pile, les filles, très autonomes, mangent de leur côté. Quant à nous, nous déjeunons avec les sœurs qui nous ont mitonné un festin de roi. Après cela, tout le monde part se reposer, les filles se levant tôt le matin. Nous revenons ensuite pour passer un peu plus de temps avec nos filleules et en fin d'après-midi commence la « cérémonie de bienvenue » organisée par les 31 filles du foyer. Elles ont préparé des chansons et discours de remerciements...

Moment fort en émotions, difficile de trouver les mots justes, d'exprimer ce que l'on ressent ; ces fillettes ne se rendent pas compte de tout ce qu'elles nous donnent. Nous échangeons ensuite avec Sister Margaret pour savoir de quoi elles ont besoin, en quoi nous pouvons aider... Nous faisons une visite du foyer.

La journée touche à sa fin... Après avoir partagé un dernier moment avec Waree, c'est l'heure de partir : toutes les filles nous remercient et viennent nous embrasser (en chœur !) pour nous dire au revoir. Un au revoir particulier à Waree... Nous reviendrons l'année prochaine pour revivre ces moments avec une partie des membres de l'association. Nous gardons au fond de nos cœurs leurs sourires, leur joie de vivre malgré les difficultés. **Nous avons passé une journée inoubliable, c'est un lien fort qui s'est créé et qui nous porte chaque jour.** D'ailleurs, dès notre retour en France, nous avons décidé

de prendre un parrainage supplémentaire à Chiang Saen... Elle s'appelle Supitsara ! Merci aux 31 fillettes, à Waree, Charoni, Sisters Margaret, Paula, Jandira, Natalia et à Enfants du Mékong ! »



→ **Témoignage de Claudine et Michel, parrains de Chai au Laos :**

« Nous sommes les parrains depuis plusieurs années de Chai, une jeune Laotienne. Cette année, nous avons décidé d'aller au Laos pour la rencontrer. Par les échanges de lettres avec elle et les quelques photos et comptes-rendus précis envoyés par la volontaire Bambou de Thakek, notre imaginaire de parrains a essayé de se représenter la vie de Chai et celle de son village. Pas si simple ! Le contenu des lettres est souvent peu descriptif et, sur les photos, Chai, conformément à l'habitude qu'ont les Laotiens, présente un visage impassible.

Ce 14 novembre, nous avons rendez-vous en début d'après-midi avec la volontaire. Elle nous présente au prêtre de la paroisse, responsable du programme, et à la sœur qui, d'une conduite aussi légère que sûre, malgré la piste défoncée, nous emmène dans un gros 4x4 vers le village de Chai afin d'y arriver un peu avant son retour de l'école.

Une fois arrivés, nos trois accompagnateurs nous font découvrir le village, ses habitants et tous les enfants qui viennent à notre rencontre, l'école primaire étant finie à cette heure. Après quelques photos avec la maman de Chai devant sa maison et tout le petit groupe qui nous accompagne, nous revenons sur nos pas pour ne pas manquer l'arrivée de notre filleule. Le Père, installé sous une maison sur pilotis, appelle les enfants bénéficiant d'un parrainage pour leur remettre l'argent du mois, tandis que la volontaire les prend en photo pour mettre à jour leurs fiches. Un monsieur plus âgé passe nous saluer et revient plusieurs fois aux nouvelles.

Un premier véhicule de type tuk-tuk arrive. Non, Chai n'y est pas, l'émotion monte en nous. Un deuxième véhicule le suit, nous sommes à quelques mètres et sans hésiter nous reconnaissons Chai ! Aucun mot n'est pour l'instant échangé. Nous sommes très émus. **Après les lettres et les photos, la voici, avec un grand sourire, des yeux si expressifs, une grande jeune fille pleine de vie qui devient à cet instant notre filleule bien réelle, à laquelle nous sommes si heureux d'apporter un peu d'aide matérielle ainsi qu'à sa famille. Bien sûr, nous procédons à la séance de photos avec Chai : c'est un grand moment de bonheur, presque irréel, de l'avoir à nos côtés !**

Grâce à la Bambou qui nous accompagne et à la sœur, nous commençons à échanger avec elle. Quel plaisir de découvrir notre filleule pleine de sensibilité et finalement si éloignée de l'image que nous avons d'elle ! Le monsieur plus âgé qui venait aux nouvelles n'est autre que son grand-père. Il nous invite à dîner chez les parents de Chai, invitation que nous acceptons avec joie pour prolonger ces instants merveilleux. Arrivés dans la maison de Chai, nous la retrouvons avec toute sa famille, le Père, la sœur et aussi plusieurs habitants du village qui viennent partager le repas. Celui-ci commence par

une petite cérémonie du Baci. Animisme et christianisme font ici bon ménage : le Père commence par bénir l'ensemble des aliments qui composent le Baci. Recevoir ainsi de toutes ces personnes du bout du monde, leurs vœux de santé et leurs souhaits pour la suite de notre voyage nous touche d'autant plus que leur quotidien est si difficile.

Pendant le repas, le grand-père de Chai s'est placé à côté de nous, il nous montre sa joie de nous recevoir et nous pose beaucoup de questions. **Voir Chai chez elle, dans son univers familial et entourée des personnes du village est pour nous un vrai moment de bonheur.** Le repas se termine et il faut repartir. Dans la nuit, Chai nous accompagne avec une lampe torche jusqu'à notre voiture. Chai et Claudine se tiennent par le bras dans cette marche nocturne. Que de sentiments partagés en ces brefs instants. **Dernières paroles de joie et de vœux échangées avec Chai, moment d'étreinte avec Claudine, ces quelques heures passées dans ce petit village resteront un souvenir inoubliable pour nous où tout le sens de notre parrainage s'est en quelques instants cristallisé.** Nous remercions vivement le Père, la sœur et la volontaire qui nous ont si bien aidés lors de cette magnifique rencontre. »





PORTRAIT D'ENFANT PARRAINÉ

Prin, 6 ans, Jarai

Prin a 6 ans. Elle est née dans l'ethnie Jarai qui peuple les hauts-plateaux du centre du Vietnam. Chez elle, on ne parle pas le vietnamien mais le jarai. **Pour qu'elle puisse aller à l'école, sa maman a décidé de l'envoyer apprendre la langue du pays dans un pensionnat à plusieurs heures de marche de chez elle. Il n'y a qu'ainsi que Prin pourra ensuite suivre une scolarité normale et continuer à étudier après le primaire.** Mais vivre loin de sa famille n'est pas toujours facile. Dans son village, Prin a un petit frère qu'elle ne voit pas souvent et des grands-parents qu'elle aime beaucoup. Quand elle rentre chez elle, dans sa petite maison faite de planches, de tôles et de terre battue, Prin retrouve sa maman Siu Hoan. Ensemble, elles gardent quelques vaches maigres dans les rizières asséchées. Au milieu de ce paysage aride, les cabrioles de Prin et de son petit frère égaient le regard de leur mère. Siu Hoan a perdu son mari quand Prin avait 2 ans.

Sans argent, ils ont été incapables de soigner son cancer du foie. Sans ressources – ni terre, ni rizière – Siu Hoan s'est mise au service des fermes alentour : « *Nous n'avons pas de terre, nous devons travailler pour manger. Voilà ce que j'ai dû expliquer à ma fille. Tout ce que nous possédons, ce sont des aides que nous avons reçues.* » Siu Hoan n'a pas attendu que Prin soit en âge de comprendre pour lui parler de ses difficultés et l'impliquer. Mais, malgré la très grande pauvreté de sa famille, Prin est une enfant joyeuse qui aime l'école, le rose et porter son pantalon en jean. Entourée de ses amis, elle dessine et apprend à écrire. Son rêve serait de revenir chez elle pour y être professeur. Elle pourrait ainsi apprendre aux Jarai le vietnamien et les aider à s'instruire. Elle voudrait tant que tous aient la même chance qu'elle d'aller à l'école mais sans avoir à quitter leur famille. « *Prin ne peut pas rester avec moi, je ne peux rien lui apprendre, je n'ai été à l'école que 2 ans. Je ne sais rien* », se justifie Siu Hoan pour expliquer son choix d'envoyer Prin étudier loin. Peut-être Prin pourra-t-elle un jour aider sa maman à apprendre à lire ?

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT



Les programmes de développement viennent en complément du parrainage pour aider les filleuls à grandir. De nombreux enfants pauvres non parrainés bénéficient également du soutien de ces programmes.

Nous avons actualisé en 2018 la répartition de ces programmes afin de la rendre plus cohérente avec l'action menée aujourd'hui. Nous avons ainsi créé 3 catégories explicites qui reflètent mieux les besoins en Asie et permettent une meilleure lecture de l'action : construction et équipement pour l'éducation, formation intégrale (comprenant l'accueil en centres et foyers) et soutien social/besoins essentiels. Cette activité est en nette progression à 2 403 K€ (+ 11 %). Elle comprend les frais d'animation et de suivi de ces programmes.

SOUTIEN SOCIAL ET BESOINS ESSENTIELS

NOMBRE DE PROGRAMMES : 42
MONTANT TOTAL : 204 K€

Le premier besoin est d'**assurer à nos filleuls des conditions de vie**

décentes afin de créer un environnement propice à leur scolarisation. Pour cela, nous rénovons ou construisons des maisons, nous améliorons les conditions sanitaires (toilettes, puits...) ou, quand c'est nécessaire, nous apportons un soutien complémentaire en nourriture et en produits sanitaires. Enfin nous pouvons aussi soutenir plus particulièrement des structures d'accueil pour les enfants en difficulté (protection de l'enfance, orphelinats, handicap...).

DÉTAILS DES PROGRAMMES :

- Projets santé pour des filleuls ou leur famille : 26
- Reconstruction de maisons : 7
- Hygiène, nutrition, produits de première nécessité : 10



CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENTS POUR L'ÉDUCATION

NOMBRE DE PROGRAMMES : 58
MONTANT TOTAL : 664 K€

Deuxième niveau de besoin : **avoir accès à l'école**. Le parrainage y participe grandement en assurant un soutien à long terme, mais il n'est vraiment utile que si nos filleuls peuvent effectivement avoir accès à l'école. Comment faire s'il n'y a pas d'école à proximité ?

Les programmes de développement nous permettent de répondre à ces besoins, plus ponctuels mais indispensables. **Nous construisons ou rénovons des écoles, collèges et lycées** quand cela est possible. Pour nos filleuls issus de villages isolés, **nous soutenons la construction ou la rénovation de foyers d'accueil** proches des écoles ou **nous facilitons le transport par l'achat de vélos ou de véhicules de transport scolaire.**

DÉTAILS DES PROGRAMMES :

- Construction-rénovation d'écoles : 12
- Construction et rénovation de foyers d'accueil : 28
- Transport scolaire : 18



FORMATION INTÉGRALE

NOMBRE DE PROGRAMMES : 54
MONTANT TOTAL : 922 K€

Ces besoins matériels résolus, *Enfants du Mékong* souhaite aller plus loin pour ses filleuls et les **faire grandir à travers une formation intégrale afin d'en faire des acteurs responsables dans l'avenir.** Depuis plusieurs années, cette formation intégrale est déployée dans nos centres et foyers au Cambodge et aux Philippines, action qui se struc-

ture grâce aux « **15 Pas** » de notre **charte pédagogique.** De plus en plus, nous étendons cette action de formation à l'ensemble de nos filleuls : l'orientation d'abord qui ne doit pas être uniquement une question de compétences, mais doit prendre en compte les débouchés possibles et la personne dans sa globalité ; les volontaires Bambous animent aussi régulièrement avec nos responsables locaux des activités pédagogiques, soit ponctuellement, soit lors de camps d'été où les sujets sont choisis en fonction des besoins de nos filleuls, comme la communication, la responsabilité, l'affectivité et la sexualité... Nous formons évidemment nos responsables locaux qui sont les relais éducatifs principaux auprès de nos filleuls. Enfin, *Enfants du Mékong* soutient des structures de formation locale, principalement des petites formations professionnelles dans les pays qui en manquent.

DÉTAILS DES PROGRAMMES :

- 2 000 jeunes accueillis et formés dans 84 foyers et 11 centres scolaires
- 21 séminaires ou sessions de formation de jeunes et d'encadrants (formation, formation intégrale, insertion professionnelle...) hors foyers et centres scolaires.

EXEMPLE DE THÉMATIQUE DE SOUTIEN

→ **Soutien et formation de familles pauvres au Cambodge (Phnom Penh et Banteay Meanchey)**

COÛT DU PROJET EN 2018 : 86 913 €
(ce projet a été mis en place fin 2018 ; son coût annuel est de 194 000 €)

Nous rencontrons de nombreuses situations de grande pauvreté qui nécessitent une aide adaptée et un suivi social régulier. Nous répondons aujourd'hui de manière éparse à ces besoins, mais nous cherchons à répondre mieux et durablement à ces familles très pauvres dans les zones où nous sommes implantés. **Avec l'aide de la Fondation Mérieux**, nous avons réalisé un projet de soutien mères-enfants et familles à Phnom-Penh, autour du Centre Docteur Christophe Mérieux, et dans le Banteay Meanchey, au nord-ouest du Cambodge.

Au Cambodge, les pères sont souvent ouvriers de construction, pour un salaire de 8 000 riels par jour (4 000 riels = 1 dollar), mototaxis (10 000 riels par jour), policiers ou militaires peu gradés (environ 15 \$ par mois), ramasseurs d'ordures dans la rue (4 000 riels par jour). Quant aux mères, elles peuvent être vendeuses (de lotus grillés, gâteaux de toutes sortes, boulettes de viande, ou de fruits, généralement sur le bord de la route, plus rarement au marché), couturières à domicile (4 000 riels par jour) ou dans une usine (de 45 à 50 \$ par mois), femmes de ménage, etc. La majorité des familles sont désunies à cause d'un divorce, de l'abandon de la mère et des enfants par le père de famille ou du décès d'un des deux parents. Contrairement à la campagne, il y a en ville peu de solidarité entre les familles.

Enfants du Mékong soutenait déjà des familles par la distribution de lait maternel



et de kits d'hygiène, mais souhaitait aller plus loin. **Nous avons établi 5 étapes durables et concrètes de soutien :**

1. Soutenir des mères et des enfants en détresse. Les familles identifiées sont surtout situées dans le Banteay Meanchey autour de Sisophon. Distribution de lait en poudre pour bébés du nouveau-né à un an (accès à un médecin). Alimentation et lait en poudre pour mamans avec enfant en prison. **BÉNÉFICIAIRES : 110 MAMANS AVEC BÉBÉS**

2. Rendre une dignité aux familles. Distribution à des familles en situation de très grande pauvreté de kits d'hygiène et de santé (savon, lessive, produit à vaisselle, brosses à dent, dentifrice) et de compléments nutritifs (riz, huile, conserves...), remis mensuellement par les équipes sociales d'*Enfants du Mékong*. **BÉNÉFICIAIRES : 848 FAMILLES**

3. Reconstruire l'environnement. Travaux divers de réparation des maisons : toits, murs, escaliers, toilettes, puits, électricité... Construction ou reconstruction : une maison sur pilotis en bois et tôle ondulée coûte en moyenne 4500€. Construction de sanitaires (wc et douche, raccordement à l'eau). **BÉNÉFICIAIRES : UNE CENTAINE DE FAMILLES**

4. Suivre et former dans la durée.

Intégrer plus de travailleurs sociaux khmers au sein des équipes d'EdM, pour mieux suivre, écouter et former les familles bénéficiaires. Former nos travailleurs sociaux afin qu'ils deviennent à leur tour formateurs de l'éducation et de la responsabilité parentale (avec des partenaires d'*Enfants du Mékong* comme Karol & Setha, Krousar Yoeung, Croix Rouge khmère, A+B=3...).
BÉNÉFICIAIRES : 1000 FAMILLES + 6 TRAVAILLEURS SOCIAUX

5. Permettre à la nouvelle génération d'aller à l'école. En fonction des besoins, parrainage éventuel des enfants (entre 6 et 18 ans) pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions et espérer un meilleur avenir. L'association met en place une « fiche filleule » et le siège de l'association recherche un parrain ou une marraine.

EXEMPLE DE PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT FINANCÉS EN 2018

Cambodge

→ **Construction du centre de Banteay Chhmar**

BÉNÉFICIAIRES : 150 FILLEULS
COÛT DU PROJET : 933 K€

Le but de ce projet est de remplacer le centre actuel devenu trop petit et mal agencé, situé sur un terrain dont nous n'étions pas propriétaires et dont nous pouvions nous faire expulser à tout moment car en bordure des douves du temple de Banteay Chhmar. C'est aussi l'occasion de donner à beaucoup plus d'enfants un environnement propice à leur développement intégral, par la mise en œuvre de notre charte pédagogique et des « 15 Pas » dans un cadre exceptionnel.



Les travaux ont commencé début novembre 2018 par le défrichage du terrain, les excavations pour les fondations des différents bâtiments, les installations du chantier et la livraison des matériaux.

Les bâtiments suivants sont prévus :

- 4 foyers d'hébergement pour les jeunes du centre
- Un bâtiment de 6 salles de classe
- Un bâtiment de 3 salles de classe
- Un bâtiment administratif
- Une petite maison pour les volontaires
- Un théâtre
- Un château d'eau
- Des bâtiments techniques
- Un grand bassin de rétention d'eau

Environ 40 ouvriers travaillent chaque jour à la construction du centre, qui devrait être terminé début 2020. Comme pour l'ensemble de nos centres scolaires, les jeunes collégiens et lycéens accueillis, seront scolarisés dans les écoles publiques de Banteay Chhmar. Ils recevront au centre, en plus de l'hébergement et de leur subsistance, une formation intégrale complémentaire à leurs études : compléments de formation académique, formation artistique, sport, formation humaine (confiance en soi, prise de parole en public, forma-

tion à l'affectivité...). **Cette construction est le fruit du soutien de Philippe et Blandine Labouret**, qui s'étaient déjà investis avec *Enfants du Mékong* pour les enfants pauvres du Cambodge par la construction du centre de Samrong.

→ **Des vélos pour les filleuls du centre de Preah Vihear**

**BÉNÉFICIAIRES : 15 FILLEULS
COÛT DU PROJET : 950 €**

Pour les jeunes accueillis au centre scolaire de Preah Vihear au nord du Cambodge, le vélo est l'unique moyen de locomotion pour se rendre à l'école. Les deux allers-retours par jour entre le centre et le collège-lycée représentent 8 km quotidiens, soit près de 2000 km par an hors vacances scolaires ! 15 nouveaux jeunes sont entrés au centre en septembre 2018, et il était indispensable qu'ils soient équipés de vélos. Le but de ce projet était donc de financer 15 vélos, et également d'acheter du matériel pour de petites réparations et constituer un stock pour l'année à venir. Ces jeunes, comme tous ceux du centre qui en compte 70 au total, sont maintenant bien équipés pour effectuer leurs trajets scolaires, et grandir dans les meilleures conditions.



Thaïlande

→ **Reconstruction des dortoirs du camp de réfugiés de Mae La Oon**

**BÉNÉFICIAIRES : 75 ENFANTS
DONT 25 FILLEULS
COÛT DU PROJET : 9 463 €**

Le camp de réfugiés de Mae La Oon est situé au nord-ouest de la Thaïlande, à 75 km au sud de la petite ville de Mae Sariang. Ce camp est construit à flanc de montagne sur plusieurs kilomètres le long de la frontière Birmane. Les habitants appartiennent tous à l'ethnie Karen et ont fui la guérilla de l'État karen en Birmanie. Les camps de réfugiés en Thaïlande obéissent à des règles très strictes et la vie y est très dure.

La présence des réfugiés dans le camp est tolérée par le gouvernement thaïlandais, mais ils n'ont pas de titre de séjour en Thaïlande, et n'ont donc pas le droit de sortir du camp pour travailler. Les diplômes obtenus dans les camps ne sont reconnus ni en Birmanie, ni en Thaïlande ; de plus, les jeunes ne parlent que très peu birman et anglais. Aucune maison n'a accès à l'électricité, mais certaines utilisent des générateurs électriques. Il n'y a aucun réseau dans le camp, les réfugiés communiquent par talkie-walkie.

Tous les ans, chaque bâtiment du camp doit être reconstruit avant la période des pluies. En effet, les constructions en dur sont interdites car le gouvernement thaïlandais considère que le camp est provisoire. Les murs sont donc faits de bambous et les toits de feuilles de palmier. Les seules exceptions sont les greniers à nourriture qui sont en dur pour éviter les vols.



Au sein du camp, il y a deux dortoirs, chacun constitué de 2 bâtiments : un pour les garçons et un pour les filles. 25 filleuls *Enfants du Mékong* y vivent, et il y a 79 enfants scolarisés au total. Le but du projet est d'aider financièrement KWO à acheter le matériel nécessaire à la reconstruction des dortoirs. KWO est l'association avec laquelle travaille *Enfants du Mékong* dans les camps de réfugiés de Mae La Oon et de Mae Ra Moe. Les travaux ont été totalement terminés à la fin du mois d'avril 2018. La reconstruction a été faite par les habitants du camp. Tout était supervisé par le bureau KWO.

Laos

→ **Une école maternelle pour les enfants de Ban Navay**

BÉNÉFICIAIRES : 60 ENFANTS ET LEUR FAMILLE - COÛT DU PROJET : 34 365 €

Ban Navay est un village reculé et pauvre de la province de Vientiane situé à 100 km au nord de la capitale et à 50 km au sud de Vang Vieng. Depuis

la fameuse route 13 qui relie la Chine au Cambodge en traversant le Laos du nord au sud, le village est accessible au terme de 17 kilomètres d'une piste en terre ocre et poussiéreuse. Le village compte deux établissements scolaires qui accueillent également les élèves des villages alentour : une école primaire construite en 2005 par une ONG japonaise et un collège-lycée. On y dénombre respectivement 144 et 622 élèves dont quelques-uns sont parrainés par *Enfants du Mékong*.

Depuis de nombreuses années, les villageois, essentiellement des cultivateurs, demandaient à ce qu'une école maternelle soit construite leur permettant de confier leurs enfants à une structure éducative adaptée et de partir travailler aux champs sereinement. Jusque-là, faute de meilleure solution, les enfants en bas âge restaient à ne rien faire au village, accompagnaient leurs parents à la rizière ou accaparaient un grand-parent, un grand frère ou une grande sœur.

Les travaux, commencés en avril 2018 dès réception des fonds, se sont achevés en août. Malgré les contraintes dues aux intempéries pendant la saison des pluies (particulièrement intenses cette année en juillet et en août), les délais ont été respectés : en septembre 2018, les enfants de maternelle ont pu faire leur rentrée dans une école toute neuve !

Le 12 novembre a eu lieu l'inauguration officielle de l'école. Bien sûr, la classe avait commencé depuis début septembre, mais les responsables locaux tenaient à célébrer publiquement l'événement. Le directeur de l'école, le chef du village, ainsi que les responsables du district venus pour l'occasion, ont fait chacun un discours au cours duquel ils ont remercié les donateurs ainsi que l'association. En plus des élèves qui profitaient de cette journée festive, beaucoup de villageois étaient présents.

Les points importants du projet :

- Implication de responsables locaux qui ont formé une équipe sur place : le chef du village, l'ancien directeur de l'école (le demandeur du projet), le nouveau directeur de l'école (ancien professeur) et deux catéchistes.

- Les classes de maternelle s'inscrivent dans un « groupe scolaire » déjà composé d'une école primaire et d'un collège-lycée qui accueille des enfants des villages alentour.

- Les 3 classes de maternelle pourront accueillir 60 enfants chaque année, dont 20 nouveaux enfants à chaque rentrée avec le passage de la dernière année de maternelle vers le CP.

- L'entrepreneur chargé des travaux est un habitant du village travaillant dans le bâtiment, ce qui a permis de favoriser l'économie locale.

- Les matériaux utilisés pour la construction de cette école sont de qualité afin que celle-ci dure le plus longtemps possible et bénéficie à un maximum d'enfants.



Birmanie

→ Agrandissement de l'école de Sissong

BÉNÉFICIAIRES : 130 ENFANTS
COÛT DU PROJET : 24 083 €

Pendant 50 années de dictature, le système éducatif en Birmanie a souffert de gros dysfonctionnements et d'un terrible manque de moyens. Les régions reculées manquent notamment d'établissements scolaires. Les principaux villages sont généralement dotés d'écoles primaires mais il faut se rendre en ville pour continuer au collège et au lycée.

Le village de Sissong se situe dans les montagnes à la frontière entre le sud de l'État shan et de l'État Kayah et n'est accessible que par de simples pistes praticables à pied ou à moto. Ce gros village bénéficiait d'une école allant du primaire jusqu'au grade 7, l'équivalent de la 4^{ème}. Après le grade 7, les enfants devaient se rendre en ville à quelques heures du village et vivre dans un foyer. Beaucoup d'entre eux étaient contraints d'arrêter leur scolarité à ce stade par manque de moyens.

La directrice de l'école et Assumpta, sa fille, professeur à l'école, ont fait les



démarches nécessaires auprès des autorités afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir la classe supérieure de grade 8, c'est-à-dire jusqu'à la fin du collège. Le but du projet était donc d'agrandir l'école par un nouveau bâtiment. Un an après la demande d'Assumpta, le nouveau bâtiment a été inauguré en septembre 2018. **L'école compte désormais une structure supplémentaire, pouvant accueillir quatre classes, et permet ainsi aux élèves de suivre l'intégralité des cours du collège dans leur village.** Le souhait de la directrice et de sa fille est d'ouvrir un lycée dans les prochaines années.

→ **Construction d'un foyer de jeunes filles à Kyaik Kha Mee**

BÉNÉFICIAIRES : 17 ENFANTS
COÛT DU PROJET : 29 924 €

Les filles du foyer de Saint-Joseph ont la chance d'être accueillies dans un cadre sain et protecteur les préservant des tensions liées à la guerre civile qui a fait rage dans cette zone. Les années précédant le cessez-le-feu de 2012 ont été d'une extrême violence pour la population karen tandis que l'Union Nationale Karen (KNU) se battait féroce contre la *Tatmadaw*, l'armée gouvernementale birmane. Si la guerre civile semble terminée, les séquelles sont encore bien présentes au sein d'une population traumatisée. L'économie de la région est déplorable. La majeure partie des habitants cultivent tant bien que mal la terre tandis que les conditions de vie globales demeurent précaires. Cette pauvreté est également causée par un système éducatif défaillant qui a soigneusement été mis en place afin d'étouffer la pensée. **Cette situation met de facto l'éducation au cœur des enjeux essentiels pour la Birmanie en ce début de XXI^{ème} siècle.** Néanmoins, grâce à l'attention des religieuses, ces 17 jeunes filles peuvent étudier et s'épanouir en toute quiétude.

Le projet avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie de ces jeunes qui subissaient les intempéries du fait de la vétusté du toit de leur dortoir. L'objectif que nous nous étions fixé a été largement atteint. Un tout nouveau bâtiment s'élève désormais au centre de l'enceinte du couvent. Disposant de trois étages et d'une importante surface, ce nouveau foyer offre un cadre idéal pour la vie quotidienne de ces enfants karen.

Finis le temps où l'eau s'infiltrait de part et d'autre du bâtiment, désormais les jeunes filles sont à l'abri des intempéries. Elles disposent d'un grand dortoir où elles peuvent étendre leurs nattes pour la nuit et disposer leurs affaires personnelles. La salle d'étude du rez-de-chaussée résonne chaque soir d'un joyeux brouhaha à l'heure où les leçons sont répétées à haute voix. Chapelle et cuisine complètent le tour d'horizon pour ce niveau tandis qu'à l'étage le dortoir des filles et les chambres des sœurs jalonnent l'ascension vers la terrasse où l'on peut venir étendre son linge, ou tout simplement admirer le coucher de soleil qui s'étend sur la mer d'Andaman.





pour qu'ils se construisent intellectuellement, affectivement et moralement, et qu'ils deviennent des adultes libres et responsables.

Cette formation intégrale se décompose en 15 pas, réunis en 4 objectifs pédagogiques :

- Acquérir un bon niveau de compétences académiques (études obligatoires, cours complémentaires dans diverses matières, suivi par un Bambou ou une travailleuse sociale).

Philippines

→ Centre de Cebu

BÉNÉFICIAIRES :
47 ÉTUDIANTS PARRAINÉS
COÛT DU PROJET : 99 600 €

Cebu City, sur l'île de Cebu, est la 2^{ème} ville des Philippines. Elle compte une dizaine d'universités et plus de 12 écoles spécialisées. *Enfants du Mékong* y a un centre de soutien scolaire pour des fil-leuls étudiants et développe son action notamment grâce au parrainage dans plus de 50 villages aux alentours.

Le centre a pour objectifs de :

- Permettre à des étudiants motivés, issus de familles très pauvres, d'accéder aux meilleures filières universitaires du pays et à celles qui leur conviennent.
- Fournir à ces étudiants un cadre de vie et un environnement de travail leur permettant de réussir leurs études, de trouver un bon emploi et de s'épanouir.
- Au-delà de leur formation scolaire, leur apporter une formation intégrale

- Se connaître et gagner de la confiance en soi (vie en communauté, jeux sportifs en équipe, activités de développement personnel, formation à la vie affective et sexuelle).

- S'ouvrir au monde (activités de culture générale, musique, arts créatifs, bibliothèque à disposition).

- Devenir un adulte responsable (responsabilisation des étudiants dans l'organisation et la vie quotidienne du centre, préparation au monde du travail, service à la communauté 2 heures par semaine).

ANIMATION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Les coûts d'animation et de suivi des programmes de développement sont stables à 613 K€. Comme indiqué en page 56, ils comprennent les indemnités des Bambous et les salaires qui s'y rapportent, les indemnités de quelques responsables de programmes de développement et une partie des frais généraux du bureau d'EdM à Bangkok.



LES VOLONTAIRES BAMBOUS

PROFIL ET MISSIONS

62 volontaires Bambous sont en mission depuis l'été 2018. Agés de 20 à 35 ans, célibataires ou mariés (avec ou sans enfants), en césure d'études, jeunes diplômés ou ayant déjà une expérience professionnelle, ils ont tous en commun la volonté de **servir** et de **donner** une ou deux années de leur vie. Mais également le sens de l'aventure !

Enfants du Mékong s'appuie sur ses Bambous pour faire le lien entre les fil-leuls et les parrains, le terrain et le siège. Les missions de volontariat consistent, d'une part, à accompagner et à entretenir un lien d'amitié avec nos responsables locaux et, d'autre part, à les soutenir pour améliorer notre action en Asie.

Mis en responsabilité, **les Bambous suivent nos programmes de parrainage et de développement** avec nos

responsables locaux, comme auditeurs, coordinateurs et animateurs. Ils peuvent également avoir la **responsabilité de foyers et de centres** : éducateurs, administrateurs, pédagogues...

Tous nos Bambous sont recrutés sur des critères stricts et exigeants. Ayant une réelle unité de vie fondée sur le don d'eux-mêmes et l'engagement (minimum un an), ils sont un exemple de joie et d'abnégation pour les jeunes dont ils ont la responsabilité.

LE VSI (Volontariat de Solidarité Internationale)

Depuis 2013, *Enfants du Mékong* bénéficie de l'**agrément VSI** (Volontariat de Solidarité Internationale) délivré par le Ministère des Affaires étrangères en 2013, et renouvelé en 2018. Ce contrat (de 12 mois minimum) est un dispositif encadré par la loi du 23 février 2005. Ce statut présente de nombreux avantages : une formation avant le départ, une indemnité de subsistance (non imposable), la

prise en charge des frais de voyage, une assurance en responsabilité civile, une couverture sociale, une mutuelle complémentaire ainsi qu'une assurance rapatriement sanitaire et une aide à la réinsertion au retour.

Les volontaires qui acceptent de partir en mission avec l'association doivent adhérer pleinement à son esprit. De même, il faudra qu'ils s'adaptent au pays où ils iront, à sa culture, à sa population et au projet qu'ils serviront.

→ **Michel Tarran, délégué pour les partenariats au Ministère des Affaires étrangères** : « *L'association Enfants du Mékong dispose d'une solide expérience et bénéficie de l'agrément du Ministère des Affaires étrangères pour mobiliser des volontaires sous statut VSI. Pour les volontaires, cet agrément offre un statut juridique protecteur et garantit un accompagnement de qualité tout au long de la mission. Par l'action d'Enfants du Mékong, ce sont plus de 60 volontaires qui œuvrent chaque année sur des projets de solidarité internationale.* »

RECRUTEMENT, SUIVI ET RETOUR

Les étapes du recrutement

Le recrutement se fait en plusieurs étapes qui permettent de sonder la motivation à se mettre au service, les capacités intellectuelles, ainsi que l'équilibre psychologique et la faculté de vivre dans des situations parfois complexes.

1. Étude et sélection des dossiers de candidature.
2. Entretien avec le directeur du personnel et la chargée des missions.
3. Entretien avec une psychologue.
4. Entretien avec le directeur général adjoint de l'association.

5. Journée de discernement avec tous les candidats sélectionnés aux 3 entretiens précédents.

6. Décision sur les candidatures et affectation des missions.

La formation

Technique, opérationnelle, psychologique, culturelle, les formations des volontaires ont pour objectif de leur donner un maximum d'informations pour que la mission se déroule au mieux. La formation se déroule en trois étapes :

1. Demi-journée d'information sur les aspects santé, sécurité, administratif.
2. Semaine de formation en Bourgogne avec tous les éléments théoriques et pratiques indispensables à la mission.
3. Semaine de tuilage sur le terrain avec le prédécesseur sur les aspects spécifiques de la mission confiée.

Le suivi

Accompagnés tout au long de leur mission, les Bambous disposent d'un accompagnement adapté selon leur mission et leur pays d'action. Un bilan de mi-mission a lieu au mois de janvier où chacun est vu individuellement par la direction du personnel. C'est un moment important qui a pour objectif de s'assurer que le Bambou est heureux et dans les meilleures conditions pour remplir sa mission. Il s'agit là de faire une rétrospective des 6 mois écoulés et de se projeter pour la suite de la mission.

Le retour

Lorsqu'ils reviennent en France, les Bambous sont accompagnés par un week-end d'aide au retour (WE Rebond). Ce week-end est organisé par une équipe d'anciens qui à travers des ateliers, temps d'échanges et exercices, permet aux volontaires de retour de s'exprimer sur leur expérience. Ils peuvent également,

à cette occasion, mieux appréhender leur retour en France. Ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier des services d'un coach bénévole qui leur offre un bilan de compétence poussé et adapté.

FINANCEMENT

Le total des dépenses liées aux missions Bambous en 2018 (formation, assurances, indemnités pour la vie quotidienne, transports...) s'est élevé à 730 K€.

Elles sont principalement réparties dans le CER en animation des parrainages et des programmes de développement. Les recettes affectées à ces missions ont représenté 580 K€, sans compter la subvention du Ministère des Affaires étrangères (154 K€) qui couvre les frais de formation, de suivi administratif et d'aide à la réinsertion au retour de mission.

TÉMOIGNAGE DE BAMBOU

→ **Témoignage de Jean Levivier, Bambou au Cambodge en 2017-2018.** « Avec un peu de recul, je m'estime vraiment privilégié d'avoir pu vivre une telle expérience. Je pense que j'étais au moment parfait de ma vie pour la vivre librement, et que j'avais besoin d'une aventure humaine forte. Ne serait-ce que pour me révéler mes talents relationnels et une générosité qui ne demandait qu'à s'exprimer. Cette année n'était qu'une petite pierre apportée à l'édifice, tant le chantier reste grand. **Mais je rentre avec le sentiment du devoir accompli, celui d'avoir donné tout ce que j'étais à ces enfants et de les avoir aimés comme leur grand frère.**

Je retiendrai aussi qu'il reste de belles choses dans ce monde, des gens exceptionnels. Et notamment tous les responsables de programmes avec qui j'ai travaillé. Ils se donnent corps et âme pour les familles. Certains comme le père Alberto, sœur Xavier, sœur Jeena, donnent leur vie entière pour l'éducation, et pour que



*les plus pauvres aient aussi la chance de s'en sortir. En faisant une rétrospective de cette année qui se termine, j'ai le sentiment qu'**elle est incontestablement l'une des plus belles de ma vie !***

PROGRAMMES EN FRANCE

Comme l'indique le CER, 3 programmes ont été soutenus en France en 2018 pour un montant de 15 712 €.

- Contrairement à ce qui était annoncé dans le rapport financier précédent, le jeune Chanroeun a poursuivi ses études pour une année supplémentaire de droit à l'université Lyon II. Il s'agit d'un filleul EdM, soutenu par son parrain, ancien du Centre Docteur Christophe Mérieux à Phnom-Penh.

- Bourse d'études pour une jeune étudiante vietnamienne en France.

- Soutien de l'Institut Pedro de Bethancourt : master de l'IRCOM à Angers, qui forme les cadres de l'action humanitaire et sociale, dont *Enfants du Mékong* est cofondateur, et emploie régulièrement des étudiants ou anciens comme stagiaires, Bambous ou salariés.

2. FRAIS DE RECHERCHE ET DE TRAITEMENT DES FONDS

Depuis 60 ans, l'esprit de la communication et de la recherche de fonds chez *Enfants du Mékong* s'est construit autour de quelques piliers qui nous sont très chers :

- **Un refus du misérabilisme** : nous respectons la dignité des enfants que nous aidons et de leur famille et nous refusons la promotion d'images choquantes ou dégradantes. Nous privilégions une communication tournée vers des solutions porteuses d'espérance.

- **La protection de nos donateurs et parrains** : ni vente, ni prêt, ni location de nos fichiers depuis 1958.

- **Un suivi rigoureux et personnalisé** : chaque projet soutenu fait l'objet d'un rapport personnalisé (bilan financier, photos, témoignages, évaluation de l'efficacité pour les bénéficiaires).

- **Un développement par le bouche à oreille, pas de dépenses inutiles** : nous dépensons le moins possible dans la communication de masse grâce à des partenariats (supports de publicité offerts). Nous avons construit au fil des ans une stratégie de communication essentiellement basée sur la relation directe dans un esprit familial.

ÉVÉNEMENTIEL

60 ANS - ENFANTS DU MÉKONG

→ L'année 2018 a été marquée par l'anniversaire des 60 ans de l'association. Un magazine spécial 60 ans a été édité en novembre, annonçant le lancement du film GRANDIR. L'objectif de ce film est de faire découvrir le quotidien et les rêves de 6 enfants de 6 pays d'Asie du Sud-Est et de sensibiliser le plus grand



nombre à la cause de ces enfants et à la chance qu'est l'éducation. De grands talents ont rejoint l'aventure : La réalisatrice Jill Coulon, le couple de musiciens Yael Naim et David Donatien et la société de productions Aloest.

→ Pour fêter dignement ce 60^{ème} anniversaire, **deux soirées en avant-première** ont été proposées aux parrains, bénévoles et donateurs de l'association au cinéma Le Max Linder à Paris, réunissant ainsi près de 1 200 spectateurs. Une tournée sera aussi organisée sur toute l'année 2019 avec plusieurs dizaines de projections.

ÉVÉNEMENTS DES DÉLÉGATIONS EN RÉGION ET À L'ÉTRANGER

→ Comme chaque année, l'association peut compter sur le dynamisme et la créativité de ses équipes de bénévoles partout en France. **79 délégations, réparties en 12 zones, et composées d'un délégué et de plusieurs équipiers (entre 5 et 10)** sont ainsi à l'œuvre pour faire rayonner *Enfants du Mékong* dans toutes ses dimensions et trouver de nouveaux parrains et donateurs.

→ **Plus de 250 évènements ont été organisés en 2018** : tournois de golf, pièces de théâtre, concerts, marchés de Noël, intervention dans des écoles... Plusieurs délégations contribuent aussi activement à la vente des étoles des Soeries du Mékong.

→ **À l'étranger, 8 délégations internationales** composées également d'équipes bénévoles ont organisé des événements pour lever des fonds et nous aider à trouver de nouveaux parrains : gala de charité à Singapour, exposition photo à Hong-Kong, tournoi de pétanque à Bruxelles... Au Royaume-Uni, notre structure anime une boutique « Charity Shop » permettant de lever des fonds et de faire connaître notre action.

COMMUNICATION

→ En 2018, le magazine *Asie Reportages* a mis en exergue **le sort de minorités ethniques** telles que les Jaraï au Vietnam, les Karen entre la Birmanie et la Thaïlande, les difficultés du peuple kachin (drogue, conflits armés...) dans le nord de la Birmanie. Comme chaque année, nous sommes aussi allés à la rencontre de personnalités extérieures pour enrichir notre publication de leur vision et de leur expérience sur un thème en lien avec l'Asie ou avec notre action : Anne-Dauphine Julliand et son témoignage poignant sur les enfants malades, Pierre de Vallombreuse et son plaidoyer pour la diversité du vivant et pour les droits des peuples autochtones... De plus en plus de courriers de lecteurs nous remercient pour la qualité du magazine et pour sa ligne éditoriale positive et porteuse de solutions.



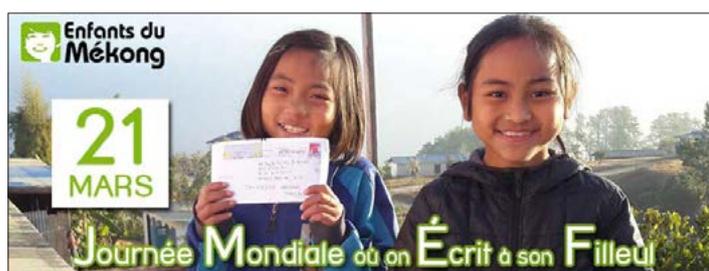
→ **La communication digitale a été sensiblement dynamisée en 2018** par l'envoi mensuel de newsletters à nos parrains pour rendre compte de notre action, et par de nombreux témoignages et reportages sur le blog et sur les réseaux sociaux. Nous comptons à présent plus de 60 000 abonnés sur Facebook, 4 500 abonnés sur Instagram et 2 500 sur LinkedIn.

→ **Une refonte du site internet**, vieillissant et utilisant une technologie dépassée, a été entreprise en 2018. Ce site sera en ligne dans le courant de l'année 2019.

→ *Enfants du Mékong* a innové en 2018 en imaginant **la JMEF, Journée Mondiale pour Écrire à son Filleul**. Cette initiative, largement relayée auprès de nos parrains grâce aux supports digitaux, a ainsi incité des centaines de parrains à écrire à leur filleul. Nous savons la joie mais aussi l'influence d'une lettre sur nos filleuls, vraie motivation et soutien moral dans leur vie souvent difficile.

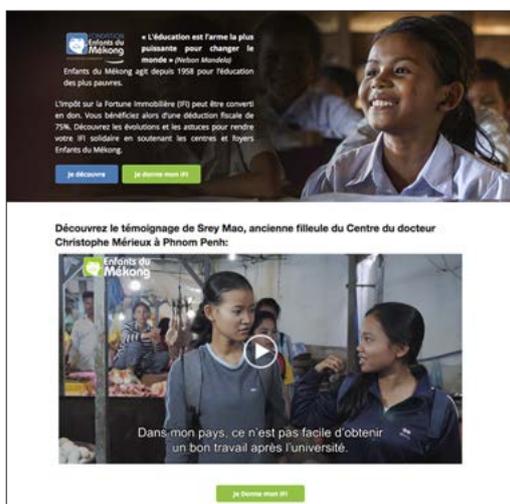
DÉVELOPPEMENT DES PARRAINAGES

Comme évoqué plus haut à propos des délégations, de nombreuses initiatives ont été prises pour trouver de nouveaux parrains. Par exemple, à l'occasion de la rentrée des classes, une opération digitale en ligne a consisté en un défi pour remplir une classe avec de nouveaux filleuls : 28 enfants ont ainsi été parrainés en moins d'une semaine.



→ Pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons relancé l'opération « **Donnez du sens à vos cadeaux** » qui propose d'offrir un parrainage à ses enfants ou à un proche comme cadeau solidaire. Cette opération connaît un grand succès car elle permet à de nombreux parents de se questionner sur le sens des choses et les valeurs qu'ils transmettent à leurs enfants (chaque année en France, 160 000 cadeaux sont remis en vente le jour même de Noël !).

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES



→ **IFI Solidaire** : La réforme de l'ISF a touché durement le monde associatif en l'année 2018. Le nombre d'assujettis à l'IFI ayant été réduits de moitié par rapport à l'ISF, *Enfants du Mékong* a souhaité lancer une campagne de communication en proposant à chacun de rendre son IFI Solidaire. Le site internet **www.ifisolidaire.com** a été lancé en mai 2018 et nous avons pu ainsi engager de nombreux soutiens fidèles de l'association tout en convainquant de nouveaux grands donateurs.

→ **Le Développement International** : Le développement de notre collecte à l'international est considéré avec beaucoup d'attention. Nos équipes de béné-

voles à Hong-Kong, Bangkok, Singapour ainsi qu'en Europe font connaître l'association et nous aident à trouver des parrains et des partenaires (entreprises, fondations...). Fin 2018, nous avons lancé un partenariat avec Give2Asia nous permettant de collecter des dons aux USA : <https://give2asia.org/enfants-du-mekong/>. Nous avons aussi ouvert une nouvelle structure ASBL au Luxembourg.

→ **Partenariat CACIB** : Depuis 2015, Crédit Agricole CIB soutient *Enfants du Mékong* en parrainant, pour la durée de leurs études, une promotion d'étudiants du Centre Docteur Christophe Mérieux (Phnom Penh, Cambodge). Au-delà du soutien financier, la banque a reçu régulièrement des nouvelles de la promotion d'étudiants, et certains salariés ont pu dispenser des cours bénévolement à nos jeunes, mettant ainsi à profit leurs compétences pour l'éducation des plus pauvres. Le remise de diplômes de cette promotion CACIB a eu lieu en novembre 2018, en présence de nombreux collaborateurs du groupe.



→ **Écoliers Solidaires : sensibilisation en France**. Les élèves ont besoin de modèles et de témoignages forts pour leur donner une autre vision de l'école : une école qui leur permet de découvrir leurs talents, qui leur donne tous les outils pour réaliser leurs rêves et se forger leur propre opinion. Depuis septembre 2018, 2 volontaires Bambous rentrés d'Asie au

cours de l'été et recrutés en service civique témoignent dans des écoles, collèges et lycées, partout en France avec les objectifs suivants :

- Sensibilisation à l'éducation : faire prendre conscience aux élèves, par des témoignages, de la chance qu'ils ont d'aller à l'école et de la nécessité de persévérer dans le travail.

- Présenter aux enfants, en France, le mode de vie des enfants soutenus par *Enfants du Mékong* en Asie du Sud-Est.

- Développer des valeurs de solidarité et d'entraide. Éveiller leur esprit critique, leur donner envie d'agir, de construire de manière collective un monde juste, solidaire et durable.

3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES

Les frais de fonctionnement et autres charges s'élèvent à 639 K€, pratiquement stables par rapport à 2017. Il s'agit des salaires et autres charges des services centraux. Ils représentent 5,6 % des dépenses de l'association (5,8 % en 2017). Le détail de ces frais de fonctionnement est donné en page 56.

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

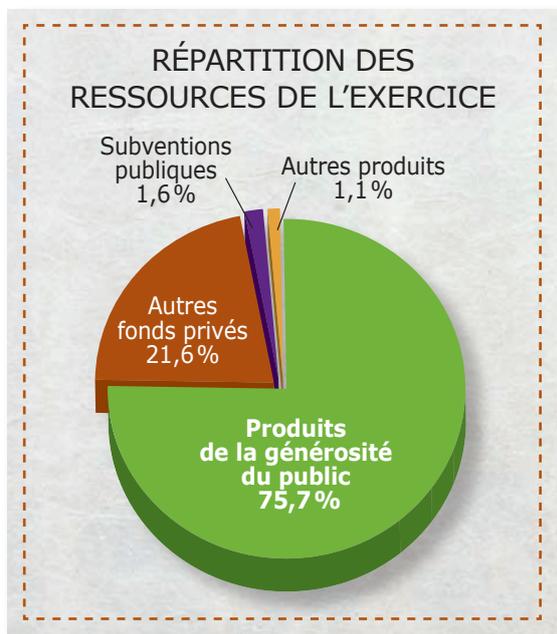
Les engagements à réaliser sur ressources affectées, également appelés fonds dédiés, sont détaillés dans le tableau page 43 (2 698 K€). Ces engagements sont essentiellement constitués des parrainages et suppléments reçus fin 2018, versés début 2019, ainsi que des dons affectés reçus en 2018 et versés en 2019 pour les missions des volontaires Bambous et les programmes de développement, en particulier les centres scolaires et foyers d'accueil qui représentent des dépenses récurrentes pour lesquelles les dons sont recherchés très en avance.

EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

L'emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2018 (8 734 K€) représente 74,6 % du total des emplois de l'association en 2018, équivalant à 2017 (74,5 %).



LES RESSOURCES DE L'EXERCICE



Elles sont réparties en 4 postes :

I. PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Il s'agit du montant des dons et parrainages effectués par des personnes physiques et privées.

2. AUTRES FONDS PRIVÉS

Ce sont tous les dons faits par des personnes morales privées : écoles, entreprises, fondations, clubs, services...

3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Ce sont les subventions versées par l'État.

4. AUTRES PRODUITS

Ce poste recouvre les produits de placements financiers, les ventes de livres, cartes de vœux...

Le développement des ressources a nettement progressé en 2018. 12 756 K€ ont été collectés, en augmentation de 13 % par rapport à 2017 (+1 486 K€).

1. PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

- **Les produits de la générosité du public s'élèvent à 9 654 K€, en hausse de 12 %**, notamment grâce à l'augmentation du montant du parrainage de 4 € le 1^{er} octobre 2017, ce qui a eu un retentissement sur toute l'année 2018 (+ 819 K€).

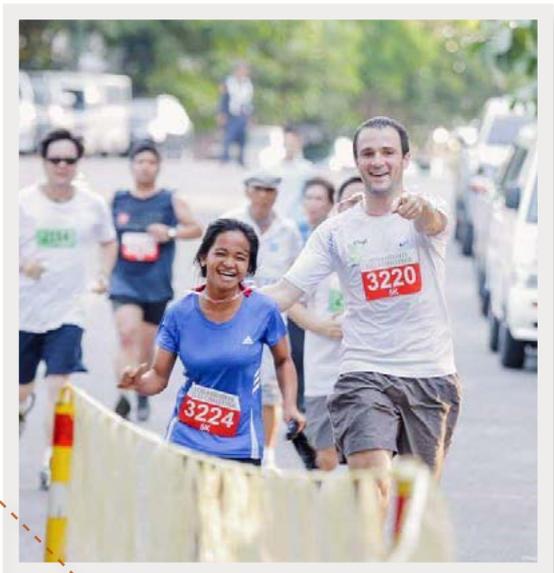
- **Le parrainage constitue toujours la principale ressource de l'association.** Le taux de reversement aux filleuls du parrainage reçu s'élève à 78,9 %. Le montant total du parrainage (7 693 K€, dont 169 K€ de ressources parrainages en « autres fonds privés », et 205 K€ en « autres dons affectés services » correspondant à l'abonnement au magazine) représente 60,3 % des ressources de l'association.

- **Le montant des dons reçus en supplément est en légère baisse.**

- **Les dons affectés pour les missions Bambous, pour les programmes de développement et pour le service Asie sont très stables.**

- **Les dons non affectés sont en légère diminution.**

- **Les legs ont presque doublé de 265 à 521 K€.**



2. AUTRES FONDS PRIVÉS

Les dons « autres fonds privés » sont issus de personnes morales privées comme des fondations, entreprises, écoles ou Rotary Club...

Les écoles sont également toujours nombreuses à se mobiliser par des opérations diverses, qui présentent un caractère très pédagogique pour les enfants qui les réalisent.

Comme décrit précédemment, 2 Bambous ont été recrutées en service civique à leur retour de mission en septembre 2018 pour développer ces opérations.

Le montant global de ces dons s'élève à 2763 K€, en augmentation de 15 % par rapport à 2017 (+364 K€).

3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Enfants du Mékong a obtenu en février 2013 l'agrément du Ministère des Affaires étrangères, renouvelé en 2018, lui permettant de soutenir administrativement les volontaires Bambous. Seulement une trentaine d'ONG détiennent cet agrément.

Il a permis de recevoir au cours de l'année 2018 une subvention d'un montant de 154 K€, qui contribue aux besoins en recrutement, au suivi en mission et à l'aide au retour des Bambous.

Les autres subventions proviennent d'aides ponctuelles de conseils généraux, de mairies... pour le soutien occasionnel de missions Bambous ou de projets de développement.

4. AUTRES PRODUITS

Ils sont essentiellement constitués des produits financiers et des ventes diverses réalisées par les délégations à l'occasion de marchés de Noël ou d'autres événements. **Ils sont en nette augmentation à 140 K€.**



REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Ratio « coûts de fonctionnement / total des emplois de fonds issus de la générosité publique »

Il est égal à 7,3 % (639 K€ / 8 734 K€).
Il s'élevait à 7,8 % en 2017.

Ratio « coûts d'appel à la générosité du public / total des fonds collectés auprès de la générosité publique »

Il est égal à 9,2 % (890 K€ / 9 654 K€),
en légère hausse par rapport à 2017 (9 %).

Trésorerie de précaution

Pour mener à bien son activité avec un souci de pérennité, *Enfants du Mékong* a été amené à constituer une trésorerie de précaution. Elle peut être définie comme la trésorerie nécessaire qui permet à l'association de faire face à ses engagements récurrents, malgré une baisse significative de ses ressources pendant un laps de temps donné. Une baisse significative des ressources pourrait être provoquée par :

- Une désaffection massive des parrains et donateurs (phénomène de crise nationale ou internationale, détérioration de l'image des ONG, événement négatif concernant directement *Enfants du Mékong*).

- La détérioration de tout ou partie de notre système d'information ou du système bancaire français, qui bloquerait, entre autres, le prélèvement bancaire mensuel.

En tenant compte de ces hypothèses, la trésorerie minimum a été évaluée à 1 850 000 €.

La trésorerie réelle de l'association était d'un montant de 4 818 327 € au 31 décembre 2018, ce qui montre sa bonne santé financière. Sur ce montant,

2 698 339 € sont constitués de dons reçus affectés à des programmes déterminés, qui seront dépensés à partir du 1^{er} janvier 2019. **Les fonds qui sont réellement disponibles en cas de nécessité s'élèvent donc à 2 119 988 €.**

EdM Entrepreneurs

Depuis 2016, la seule activité qui subsiste au sein d'EdM Entrepreneurs est *Les Soieries du Mékong*.

Les décisions prises en 2016 (diminution de l'équipe en France, recrutement d'un directeur des *Soieries du Mékong* basé au Cambodge) avaient permis à *Soieries du Mékong* de terminer l'exercice 2016-2017 pratiquement à l'équilibre (déficit de 6 K€ pour SdM France) avec un chiffre d'affaires cumulé France et Cambodge de 313 K€. Le chiffre d'affaires en 2016-2017 (exercice comptable décalé de juillet à juin) s'est élevé à 253 K€ pour la France, et à 60 K€ pour le Cambodge.

Le chiffre d'affaires 2017-2018 est en diminution (262 K€ France et Cambodge), et le déficit de SdM France à 78 K€. Des décisions seront prises en 2019 concernant l'avenir des *Soieries du Mékong*, dont la dimension de projet social est étroitement liée à *Enfants du Mékong*.

Nous rappelons que la raison d'être de cette activité dans l'une des zones rurales très défavorisées du nord-ouest du Cambodge est une alternative au parrainage. En permettant à ces femmes de devenir tisserandes et couturières, en les formant à un métier, elles accèdent à un travail durable. Elles gagnent leur autonomie pour subvenir aux besoins de leurs enfants, afin de financer elles-mêmes leur éducation. Ce sont ainsi 350 personnes qui ne sont plus en situation de grande pauvreté.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

L'évaluation des contributions volontaires en nature a été calculée de la façon suivante :

Bénévolat

(voir tableau ci-dessous)

Prestations en nature

Artélia : 4 missions de mécénat de compétence au Centre Docteur Christophe Mérieux à Phnom-Penh. 8 000 € (MS)

Régie 1981 : don de spots publicitaires. 1 440,40 € (RF)

France TV publicité : don de spots publicitaires. 21 962,10 (RF)

Passerelles et Compétences : animation et recrutement des volontaires Bambous. 1 000 € (MS)

Dons en nature

Alimentation : 52,75 €

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - CER 2018					
Nature des bénévoles	Valorisation applicable	Prestation effectuée	Calcul	Montant estimé	Affectation emplois
Président de l'association	SMIC x 3	8 jours/mois	3 THS x 7 x 8 x 12 + charges	31 271 €	1/3 MS, 1/3 RF 1/3 FF
Trésorier de l'association	SMIC x 3	1 jour/mois	3 THS x 7 x 1 x 12 + charges	3 909 €	1/3 MS, 1/3 RF 1/3 FF
2 administrateurs	SMIC x 3	Chacun 1 jour/mois	3 THS x 7 x 2 x 12 + charges	7 818 €	1/3 MS, 1/3 RF 1/3 FF
Bénévoles au siège	SMIC x 1,3	26 journées/semaines	1,3 THS x 7 x 26 x 52 + charges	175 040 €	2/3 MS, 1/6 RF 1/6 FF
Équipes de délégations	Responsable de zone : SMIC x 2 Délégué SMIC x 1,5 Équipier SMIC x 1,3	79 délégations en France, réparties en 12 zones 8 délégations hors de France 1 délégation = 1 à 2 délégués + 5 bénévoles (moyenne) Soit : 12 responsables de zone = 2,5 jours/semaine 87 délégués = 1,5 jour/semaine 435 équipiers = 0,5 jour/semaine	 2 THS x 12 x 7 x 2,5 x 52 + charges 1,5 THS x 87 x 7 x 1,5 x 52 + charges 1,3 THS x 435 x 7 x 0,5 x 52 + charges	 332 300 € 1 070 049 € 1 464 278 €	RF
Responsables de programmes en Asie	60 € /mois	815 responsables de programmes de parrainages	60 x 12 x 815	586 800 €	MS
Abandon de frais bénévoles				8 109,12 €	RF
TOTAL				3 679 574,12 €	

THS : Taux horaire SMIC : 9,88 € (déc. 2018)

Charges SMIC x 1,3 : 44 %

Charges SMIC x 1,5 : 52 %

Charges SMIC x 2 : 54 %

Charges SMIC x 3 : 57 %

1 journée : 7 h

MS : Missions sociales

RF : Recherche de fonds

FF : Frais de fonctionnement

ÉTATS FINANCIERS 2018

BILAN ACTIF ET PASSIF ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

ANNEXE



BILAN ACTIF (en euros)

BILAN PASSIF (en euros)

BILAN ACTIF (en euros)					BILAN PASSIF (en euros)					
RUBRIQUES	Montant brut	Amortissement Dépréciation (2)	Montant net 2018	Montant net 2017	RUBRIQUES	Montant net 2018	Montant net 2017			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES				
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00		0,00	Fonds associatifs sans droit de reprise	936 320,20	936 320,20	
	Frais de développement						Écart de réévaluation			
	Concessions, brevets et droits assimilés	498 502,54	386 583,41	111 919,13		10 170,55	Réserves	1 887 993,11	1 713 184,83	
	Fonds commercial	0,00	0,00	0,00		0,00	Report à nouveau	0,00	-216 834,89	
	Autres immobilisations incorporelles						RÉSULTAT DE L'EXERCICE	228 875,53	391 643,17	
	Immobilisations incorporelles en cours									
	Avances et acomptes									
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					FONDS ASSOCIATIFS	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
	Terrains	311 203,33	0,00	311 203,33			311 203,33	Fonds associatifs avec droit de reprise		
Constructions	1 842 987,18	1 576 559,19	266 427,99	227 320,83	Apport					
Installations tech. mat. et outillage indus.					Legs et donations					
Autres immobilisations corporelles	406 795,62	296 901,04	109 894,58	107 912,09	Subvention d'investissement sur biens renouvelables par l'organ					
Immobilisations grevées de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		0,00	0,00		
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	Écart de réévaluation					
Avances et acomptes					Subvention d'investissement sur biens non renouvelables					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				FONDS DEDIES	Provision réglementées					
Participations	401 244,27	0,00	401 244,27		401 244,27		Droits des propriétaires (commodat)			
Créances rattachées aux participations	717 030,95	0,00	717 030,95		617 186,63					
T,I,A,P						TOTAL (I)	3 053 188,84	2 824 313,31		
Autres titres immobilisés	0,00	0,00			0,00					
Prêts	0,00	0,00	0,00		0,00	Sur subvention de fonctionnement	0,00	0,00		
Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00	Sur autres ressources	2 698 339,23	2 130 898,31		
						TOTAL (II)	2 698 339,23	2 130 898,31		
TOTAL (I)	4 182 763,89	2 260 043,64	1 922 720,25		1 680 037,70	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
STOCKS					COMPTES DE REGULARISATION		Provisions pour risques			
Matières premières, approvisionnements							Provisions pour charges	835 030,95	617 186,63	
En-cours de product. de biens & services								0,00	0,00	
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00			TOTAL (III)	835 030,95	617 186,63	
Marchandises	0,00	0,00	0,00	10 247,00						
Avances, acomptes versés										
CRÉANCES				DETTES			Emprunts obligataires			
Usagers et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00				0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0,00	0,00
Comptes affiliés	0,00	0,00	0,00				0,00	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		
Autres créances	110 678,59	0,00	110 678,59			50 964,53	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00	
DIVERS					COMPTES DE REGULARISATION	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Valeurs mobilières de placement	50 000,00	0,00	50 000,00			50 000,00	Dettes fiscales et sociales	79 354,86	141 932,79	
Instruments de trésorerie	4 188 568,96	40 920,00	4 147 648,96			3 594 786,86	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	218 455,65	234 743,65	
Disponibilités	620 678,40	0,00	620 678,40			950 439,26	Autres dettes	1 046,66	5 430,80	
Charges constatées d'avance	33 689,99	0,00	33 689,99			43 266,14	Compte régul., Produits constatés d'avance	0,00	0,00	
							TOTAL (IV)	298 857,17	807 343,24	
TOTAL (II)	5 003 615,94	40 920,00	4 962 695,94	4 699 703,79						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)						Écarts de conversion passif	0,00			
Prime de remboursement d'obligations (IV)										
Écarts de conversion actif (V)										
TOTAL GÉNÉRAL (I A v)	9 186 379,83	2 300 963,64	6 885 416,19	6 379 741,49	TOTAL GÉNÉRAL	6 885 416,19	6 379 741,49			

IMMOBILISATIONS (en euros)

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmenta. par réévaluation	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche	0,00					0,00
Autres immobilisations incorporelles	387 719,34		110 783,20			498 502,54
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	387 719,34	0,00	110 783,20	0,00	0,00	498 502,54
Terrains	311 203,33					311 203,33
Constructions sur sol propre	1 274 762,06					1 274 762,06
Constructions sur sol d'autrui	0,00					0,00
Constructions installations générales	495 743,45		69 098,95			564 842,40
Installations techniques et outillage industriel	3 382,72					3 382,72
Installations générales, agencements et divers	171 677,61					171 677,61
Matériel de transport	15 000,00					15 000,00
Matériel de bureau, informatique et mobilier	220 094,73		30 442,80		30 419,52	220 118,01
Emballages récupérables et divers	0,00					0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00					0,00
Avances et acomptes	0,00					0,00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 491 863,90	0,00	99 541,75	0,00	30 419,52	2 560 986,13
Participations mises en équivalence	0,00					0,00
Autres participations	401 244,27					401 244,27
Créances rattachées à participations	617 186,630		99 844,32			717 030,95
Autres titres immobilisés	0,00					0,00
Prêts	0,00					0,00
Autres immobilisations financières	5 000,00					5 000,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 023 430,90	0,00	99 844,32	0,00	0,00	1 123 275,22
	0,00					0,00
TOTAL GENERAL	3 903 014,14	0,00	310 169,27	0,00	30 419,52	4 182 763,89

AMORTISSEMENTS (en euros)

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant fin d'exercice	Amortissement linéaire
Frais d'établissement et de recherche					
Autres immobilisations incorporelles	377 548,79	9 034,62		386 583,41	386 583,41
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	377 548,79	9 034,62	0,00	386 583,41	386 583,41
Terrains	0,00			0,00	0,00
Constructions sur sol propre	1 219 233,08	16 275,86		1 235 508,94	1 235 508,94
Constructions sur sol d'autrui	0,00			0,00	0,00
Constructions installations générales (propriétaire)	327 334,32	13 715,93		341 050,25	341 050,25
Installations techniques et outillage industriel	0,00			0,00	0,00
Installations générales, agencements et divers (non propriétaire)	92 297,15	7 058,81		99 355,96	99 355,96
Matériel de transport	8 177,75	3 000,00		11 177,75	11 177,75
Matériel de bureau, informatique et mobilier	198 385,35	18 401,50	30 419,52	186 367,33	186 367,33
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00	0,00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 845 427,65	58 452,10	30 419,52	1 873 460,23	1 873 460,23
TOTAL AMORTISSEMENT	2 222 976,44	67 486,72	30 419,52	2 260 043,64	2 260 043,64

DÉPRÉCIATION (en euros)

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant fin d'exercice
TOTAL IMMOBILISATION FINANCIERE	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPRECIATION	0,00			0,00
TOTAL GENERAL	2 222 976,44	67 486,72	30 419,52	2 260 043,64



ÉTAT DES CRÉANCES ET ÉCHÉANCES (en euros)

	<u>Montant brut</u>	<u>A 1 an au plus</u>	<u>A plus d'1 an</u>
Créances rattachées à des participations	717 030,95	0,00	717 030,95
Prêts	0,00	0,00	0,00
Autres Immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	722 030,95	5 000,00	717 030,95
Clients et comptes rattachés			
Autres créances clients	110 678,59	110 678,59	0,00
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	110 678,59	110 678,59	0,00
Charges constatées d'avance	33 689,99	33 689,99	0,00
TOTAL GENERAL	866 399,53	149 368,58	717 030,95



FONDS ASSOCIATIFS SANS REPRISE (en euros)

Date	Origine	En euros	Utilisation
Avant 97	F Texier	590 925,93	Réalisation des travaux d'agrandissement des bureaux de l'association à Asnières en 1992
2003	Fonds Bernard	15 900,00	Réfection de la salle d'étude/bibliothèque et sa couverture du foyer d'Asnières
2004	Fonds Véolia	25 200,00	Réfection de la cuisine du foyer d'Asnières
2007	Fondation d'entreprise Schneider	3 000,00	Réfection des circuits électriques des bureaux au siège à Asnières
2007	Fondation d'entreprise SFR	10 000,00	Réfection des circuits électriques des bureaux au siège à Asnières
2007	Fondation PPR	6 000,00	Réfection des circuits électriques des bureaux au siège à Asnières
2007	Donateur Particulier	50,00	Réfection des circuits électriques des bureaux au siège à Asnières
2007	CMMA	2 000,00	Travaux de mise aux normes sécurité incendie
2014	Donateur Particulier	283 244,27	Construction du centre Docteur Christophe Mérieux à Phnon Penh
		936 320,20	

FONDS DÉDIÉS (en euros)

RUBRIQUES	Montant net 2018		Montant net 2017	
		dont issus de la générosité du public		dont issus de la générosité du public
- Parrainages	202 174,00	186 012,00	196 651,00	180 006,00
- Suppléments filleuls	34 675,08	34 070,08	46 713,00	46 583,00
- Suppléments programmes	4 300,00	4 300,00	5 805,00	5 805,00
- Dons manuels affectés - Missions Bambous	112 013,50	35 444,00	173 952,26	58 713,82
- Dons manuels affectés - Programmes de développement en Asie	1 960 226,65	490 565,31	1 529 579,21	507 910,74
- Dons manuels affectés - Action en France	12 200,00	0,00	22 400,00	20,00
- Autres dons affectés service	372 750,00	372 750,00	155 797,84	155 797,84
- Dons manuels non affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
Engagements	2 698 339,23	1 123 141,39	2 130 898,31	954 836,40

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET POUR DÉPRÉCIATION (en euros)

	Montant début exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00
Provisions pour risques et charges	617 186,63	217 844,32	0,00	835 030,95
Autres provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	617 186,63	217 844,32	0,00	835 030,95
Provisions pour dépréciation	0,00	40 920,00	0,00	40 920,00
Autres provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0,00	40 920,00	0,00	40 920,00



ÉTAT DES DETTES ET CHARGES À PAYER ET ÉCHÉANCES (en euros)

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts convertibles				
Après des établissements de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	0,00	0,00		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	79 354,86	79 354,86		
Personnel et comptes rattachés	95 931,85	95 931,85		
Sécurité sociale et autres organismes	122 523,80	122 523,80		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	0,00	0,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 046,66	1 046,66		
Groupe et associés				
Autres dettes	0,00	0,00		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL	298 857,17	298 857,17	0,00	0,00

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (en euros)

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	33 689,99	0,00
Charges ou produits financiers	0,00	0,00
Charges ou produits exceptionnels	0,00	0,00
	33 689,99	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT (partie 1 - en euros)

RUBRIQUES	2018	2017
Ventes de marchandises	58 199,53	10 633,04
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	58 199,53	10 633,04
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	161 392,72	201 617,96
Dons manuels	11 734 020,12	10 556 382,22
Legs et donations	521 450,08	261 781,20
Cotisation	370,00	390,00
Produits de manifestation		
Autres produits	205 932,96	207 528,03
PRODUITS D'EXPLOITATION	12 681 365,41	11 238 332,45
Achats de marchandises	15 306,02	6 628,14
Variation de stock de marchandises	10 247,00	3 587,50
Achats de matières premières et autres approvisionnements	383,97	232,67
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	821 538,54	787 631,07
Impôts, taxes et versements assimilés	124 691,77	139 612,05
Salaires et traitements	1 291 257,01	1 237 513,62
Charges sociales	554 666,32	557 582,98
Dotations aux amortissements sur immobilisations	67 486,72	69 517,86
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Versements parrainages et programmes Asie et France	8 686 472,04	7 756 304,18
Autres charges	94 123,40	59 536,33
CHARGES D'EXPLOITATION	11 666 172,79	10 618 146,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 015 192,62	620 186,05
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participation	12 693,67	9 439,49
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 209,17	21 728,27
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change	37 744,49	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	700,00	600,00
PRODUITS FINANCIERS	74 347,33	31 767,76
Dotations financières aux amortissements et provisions	258 764,32	71 206,83
Intérêts et charges assimilés		537,54
Différences négatives de change	31 499,73	22 800,12
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	290 264,05	94 544,49
RESULTAT FINANCIER	-215 916,72	-62 776,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	799 275,90	557 409,32

COMPTE DE RÉSULTAT (partie 2 - en euros)

RUBRIQUES	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprise sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 739,45 0,00	6 800,22
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 739,45	6 800,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 739,45	-6 800,22
Impôts sur les bénéfices	1 220,00	1 245,00
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 130 898,31	1 973 177,38
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	2 698 339,23	2 130 898,31
TOTAL DES PRODUITS	14 886 611,05	13 243 277,59
TOTAL DES CHARGES	14 657 735,52	12 851 634,42
BENEFICE OU PERTE	228 875,53	391 643,17



ANNEXE 2018



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Conventions générales comptables appliquées

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations, conformément au règlement 99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base de :

- Prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable pour la préparation des comptes sociaux depuis la dernière clôture des comptes.



INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

RÈGLES ET MÉTHODES

1) L'ACTIF

Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production (valeur d'entrée des biens dans le patrimoine), compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique :

- Constructions : 30 ans,
- Agencements et aménagements des constructions : 20 ans,
- Installations techniques : 10 ans,
- Mobilier de bureau : 5 ans,
- Matériel informatique : 3 ans.

L'amortissement des biens non décomposables est calculé sur leur durée d'usage en application de la dérogation prévue pour les PME et petites associations, dans le cadre de l'avis du comité d'urgence du CNC n°2005-D du 01/06/2005.

L'amortissement des biens décomposables s'effectue sur leur durée d'utilisation. Il s'agit des immobilisations qui possèdent un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation. Les amortissements sont calculés soit sur le mode linéaire, soit en fonction du rythme de consommation des avantages économiques (dégressif ou autre). L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisation ayant un caractère décomposable.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens (conformément aux récents règlements du CRC).

Stocks

Les stocks sont évalués selon le dernier coût d'achat. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont indiquées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2) LE PASSIF

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués des ressources affectées à des projets définis, en attente, à la date de clôture, de transfert vers ces projets.

Provisions pour risques

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la clôture des comptes.

ANALYSE

1) L'ACTIF

Immobilisations

(tableau p. 41)

Les immobilisations incorporelles

Leur montant net est en hausse d'environ 100 K€, ce qui correspond à la réalisation du film GRANDIR. Le coût du film a été entièrement couvert par des dons.

Les immobilisations corporelles

Le montant net des immobilisations corporelles est stable. Les 69 K€ d'immobilisations pour constructions sont compensées par les 67 K€ d'augmentation de la dotation aux amortissements.

Immobilisations financières

Participations : elles sont inchangées par rapport à 2016 et 2017, d'un montant de 401 K€. Elles sont constituées de 283 K€ de participation dans la SARL Centre Docteur Christophe Mérieux à Phnom-Penh (dont l'objet est la détention des biens immobiliers d'EdM au Cambodge, et de leur donner ainsi une bonne protection juridique), et de 118 K€ de participation au capital d'EdM Entrepreneurs.

Créances rattachées à participation : les créances conjuguées de SdM depuis 2007 et d'EdM Entrepreneurs depuis 2013 s'élèvent à 717 K€

Amortissements et dépréciations

(tableau p. 41)

Les amortissements sont en légère augmentation de 37 K€, à 2 260 K€ et les dépréciations sont nulles et inchangées sur l'exercice.

Actif circulant

Stocks

La valeur du stock est nulle en 2018, elle était déjà faible en 2017 (10 K€).

Créances (tableau p. 42)

Les autres créances sont en hausse, à

110 K€. Elles comprennent une créance du Ministère des Affaires étrangères concernant les Bambous, une avance versée aux fournisseurs du film GRANDIR et des parrainages à recevoir.

Placements et disponibilités

(tableau p. 40)

Les valeurs de placement et disponibilités sont en hausse (+249 K€). Il est à noter que les VMP et instruments de trésorerie (livrets, bons à moyen terme) sont de nature purement monétaire et ne présentent pas de risque particulier.

Les charges constatées d'avance

Elles sont faibles, en légère hausse (34 K€).

2) LE PASSIF

Fonds associatifs

Les fonds associatifs sans reprise sont inchangés à 936 K€ (tableau page 43) Les réserves ont augmenté à 1 888 K€. L'excédent de ressources constaté en 2017 (391 643,17 €) a été intégré, sur décision de l'assemblée générale, en partie en report à nouveau, qui est ainsi à zéro en 2018, et le reste en réserves. Un bénéfice de 228 875,52 € est constaté sur l'exercice 2018.

Fonds dédiés

(tableau p. 43)

Ces fonds sont constitués des parrainages et suppléments (programmes et filleuls) reçus fin 2018, versés début 2019, et des dons affectés reçus en 2018 versés en 2019 pour les missions des volontaires Bambous, la coordination de l'action Asie, et des programmes de développement, en particulier les centres scolaires et foyers d'accueil qui représentent des dépenses récurrentes pour

lesquelles les dons sont recherchés très en avance. Leur montant à la clôture est de 2 698 K€, en augmentation de 568 K€.

Provisions pour risques

(tableau p. 43)

Les créances conjuguées de SdM depuis 2007 et d'EdM Entrepreneurs depuis 2013 s'élevaient à 785 K€ au 31 décembre. Une provision pour risques avait été passée les années précédentes d'un montant de 671 K€. Une nouvelle provision pour risque de 101 K€ a été passée sur l'exercice 2018, ainsi qu'une provision sur les titres de SdM de 118 K€. Dans le CER, cette provision est comptabilisée dans la rubrique « II. Dotations aux provisions » des emplois.

Une provision de 41 K€ a été passée sur un placement réalisé fin 2018 très sécurisé et avec un capital garanti, mais qui peut connaître des variations notamment en début de période.

Dans le CER, ces provisions sont comptabilisées dans la rubrique « II. Dotations aux provisions » des emplois.

Emprunts et dettes

(tableau p. 44)

La dernière tranche (28 K€) de l'emprunt concernant l'achat en 1984 du siège d'EdM à Asnières-sur-Seine a été remboursée en 2017. L'association n'a donc plus d'emprunt à rembourser à compter de 2018.

Les dettes « Fournisseurs et comptes rattachés » sont constituées des dettes fournisseurs (opérations sur devis effectuées mais non réglées en fin d'exercice car factures non reçues) et des dettes sociales (charges sociales du dernier trimestre ou dernier mois de l'exercice N payées sur l'exercice N+1). Ces dettes sont en diminution par rapport à 2017.

Les « autres dettes » sont nulles. Le montant de 425 K€ en 2017 correspondait à une avance sur legs, comptabilisée en compte d'attente 475 du plan comptable car la délivrance du legs n'était pas clôturée. Elle l'a été en 2018 : le montant définitif du legs a été porté en produit dans le compte de résultat et dans le CER, et la dette annulée dans le bilan.



INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTABILISATION DES DONS DANS LE LOGICIEL DE COMPTABILITÉ

- **Dons récurrents par prélèvement ou par carte bancaire** : la date d'enregistrement est la date effective de réception du don.

- **Dons ponctuels par virement, par carte bancaire ou par chèque** : la date d'enregistrement est le mois de réception du don.

À la clôture, si des recettes sont non reçues mais annoncées par une confirmation écrite d'engagement et de montant pour un versement sur l'exercice N+1, elles sont comptabilisées sur l'exercice N.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SUIVI ET DE GESTION

Parrainage

Pour rappel, le montant du parrainage a été revalorisé le 1^{er} octobre 2017 de 4 €. Les nouveaux montants sont donc 28 € pour le parrainage scolaire et 43 € pour le parrainage étudiant. Ces 4 € d'augmentation sont entièrement envoyés en Asie pour le filleul et sa famille, et de façon inchangée, 6 € sont retenus pour les frais de suivi des parrainages et de gestion. Lorsqu'un parrain a souhaité verser un montant différent mais toujours supérieur à 28 €, la différence sert pour répondre aux urgences de l'association.

Dons affectés aux projets

15 % des dons affectés aux projets sont retenus pour les frais de suivi des projets et de gestion. Les donateurs en sont bien entendu informés en amont.



EFFECTIF SALARIÉ

EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

RUBRIQUES	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	21
Ouvriers	
TOTAL	33

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'est accordée aux membres du conseil d'administration. Le montant global des 10 rémunérations brutes les plus élevées est de 515 650 €. Elles comprennent les primes d'ancienneté, plafonnées à 15 ans. L'ancienneté des personnes s'étale entre 19 ans et 2 ans, avec une moyenne de 9 ans

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Informations concernant les indemnités de fin de carrière

Le montant de l'indemnité de fin de carrière calculée selon la méthode prospective à verser au moment du départ à la retraite s'élève à 57 204 €. La méthode utilisée évalue l'indemnité à verser, puis la proratisé selon le rapport ancienneté acquise sur ancienneté totale.

Cette méthode correspond à la méthode dite des unités de crédits projetés, imposée dans la norme IAS 19 et recommandée par l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Paramètres techniques retenus :

- Taux d'actualisation : 1,127%
- Initiative du départ : salarié
- Rotation pour les salariés : faible

Engagement en matière de droit à la formation

Conformément à l'article L. 933-1 du Code de travail, tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée, disposant d'une ancienneté d'au moins un an, bénéficie chaque année d'un DIF d'une durée de 20 heures. Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis au titre du DIF, et le volume d'heures de formation, qui n'ont pas donné lieu à une demande n'ont pas été comptabilisés. Le CPF remplace le DIF depuis le 1^{er} janvier 2015. Les heures non consommées au titre du DIF peuvent être mobilisées pendant 5 ans dans le CPF, et utilisables jusqu'au 31 décembre 2020 au maximum, selon des modalités qui sont définies par le décret n° 2014-1120 du 2 octobre 2014. Les heures qui n'auront pas été mobilisées à la date du 1^{er} janvier 2021 seront définitivement perdues.

INFORMATIONS SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉTABLISSEMENT DU CER

Le CER est établi en application du règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008, ainsi que les règles définies par la loi n°91-772 du 7 août 1991, le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des associations. L'association a choisi de présenter un comparatif du CER avec l'année précédente.

MODALITÉS DE CALCUL ET DE RÉPARTITION RELATIVES À EDM

AFFECTATION DES RESSOURCES

- Sont affectés en « Produit de la générosité du public » tous les parrainages, dons, legs et autres libéralités provenant de personnes physiques.

- Sont affectés en « Autres fonds privés » tous les parrainages et dons provenant de personnes morales privées (entreprises, fondations...)

- Sont affectées en « Subventions et autres concours publics » toutes les subventions provenant de personnes morales publiques (MAE, Conseils généraux, mairies...)

RÉPARTITION DES SALAIRES ET FRAIS GÉNÉRAUX

Salaires

Missions sociales

Les salaires du directeur Action Asie (basé à Asnières) et du directeur opérationnel (basé à Bangkok) sont répartis de façon égale entre « animation et suivi des parrainages » et « animation et suivi des programmes de développement ».

Les salaires des responsables et chargées de pays et de l'assistante du service et leurs missions en Asie sont affectées en « animation et suivi des parrainages ».

Le salaire de la chargée de projets à Asnières est affecté en « animation et suivi des programmes de développement ».

Les dépenses des volontaires Bambous sont affectées sur les deux postes « animation et suivi des parrainages » et « animation et suivi des programmes » en fonction de la nature de leur mission. Dont 75 % du salaire du directeur du personnel, dont la mission principale est le recrutement, la formation, le suivi en mission et l'aide au retour des Bambous (25 % restants sont en frais de fonctionnement), et le salaire de la chargée de mission Bambous qui l'assiste.

Frais de recherche de fonds

Le salaire du directeur de la communication et du développement des ressources est réparti pour 70% en recherche de fonds auprès de la générosité du public et 30% en recherche de fonds issus d'autres fonds privés.

Les salaires des chargés de partenariats et appels de fonds sont affectés en frais d'appel de fonds issus d'autres fonds privés.

Les salaires de la trésorière, des chargées de l'encaissement et de la chargée

de la création de références sur la base de données sont affectés en frais de traitement des parrainages, dons et legs.

Frais de fonctionnement et autres charges

Les salaires du DGA en charge de la gestion/administration, du responsable informatique, du responsable comptable, de l'assistante du DG, de la chargée du standard/accueil sont entièrement affectés en frais de fonctionnement.

Le salaire du directeur général est réparti à parts égales entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Frais généraux

Les frais généraux sont répartis entre les différents services dès la saisie comptable selon une grille de répartition analytique.

Les autres frais sont imputés directement dans le service concerné.

Animation et suivi des parrainages et des programmes de développement

Ces dépenses comprennent :

- Les salaires précités en missions sociales qui s'y rapportent,
- Les frais généraux précités qui s'y rapportent,
- Les frais généraux du bureau d'EdM à Bangkok,
- Les indemnités et les frais des Bambous, répartis en fonction de la nature de leur mission,
- Les indemnités des quelques responsables de programmes indemnisés (parrainage),
- Les comités de traduction des courriers parrains-filleuls (parrainage).

RAPPORTS 2018

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ASSOCIATION ENFANTS DU MEKONG

Association loi 1901

5, Rue de la Comète
92600 ASNIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENFANTS DU MEKONG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant la valorisation de la provision pour risque, destinée à pallier au risque de non remboursement d'avances effectuées à sa filiale, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 15 Mai 2019

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



ASSOCIATION ENFANTS DU MEKONG

Association loi 1901

5, Rue de la Comète
92600 ASNIERES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,
Le 15 mai 2019

Le Commissaire aux comptes
Ajilec Audit
Représentée par Frédéric BRUNault



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Frédéric Brunault", written over a horizontal line.



Directeur général adjoint : Antoine Filloux

Responsable comptable : Guillaume Dessaigne

Siège social :

5, rue de la Comète 92600 Asnières-sur-Seine

Tél : 01 47 91 00 84

www.enfantsdumekong.com

